

**République du Niger**



*Fraternité – Travail - Progrès*

**Ministère de l'Économie et des Finances**

**DOCUMENT DE DECLARATION SUR LES RISQUES  
BUDGETAIRES (DDRB) 2025-2027**

**Septembre 2024**

(Version Provisoire)

<b>Introduction</b> .....	1
<b>CHAPITRE 1 : Risques macroéconomiques</b> .....	3
I. Risques liés à l'exploitation du pétrole .....	3
1.1. Variante optimiste.....	3
1.2. Variante pessimiste.....	4
1.2.1 <i>Croissance et inflation</i> .....	4
1.2.2 <i>Finances publiques</i> .....	5
1.2.3 <i>Balance des paiements</i> .....	5
1.2.4 <i>Situation monétaire</i> .....	5
II. Risque macroéconomique international lie au choc du retrait du Niger de la CEDEAO5	
2.1. Analyse des canaux de transmission .....	6
2.1.1. Libre circulation des personnes, des biens et des services.....	6
2.1.2. Commerce extérieur et prix.....	6
2.1.3. Autres canaux régionaux.....	7
2.2. Politique commerciale et intégration commerciale .....	7
2.3. Convention fiscale .....	7
2.4. Projets communautaires et financement du développement régional.....	8
2.5. Régime de transport et de transit.....	8
2.6. Certificat d'origine CEDEAO .....	8
2.7. La production industrielle.....	9
2.8. Les transferts des fonds des migrants .....	9
2.9. Méthodologie .....	10
2.9.1. <i>Approche méthodologique générale</i> .....	10
2.9.2. <i>Approche utilisée pour la quantification des hypothèses sur les échanges commerciaux</i> .....	11
2.9.3. <i>Sources des données</i> .....	12
2.9.4. <i>Principales Hypothèses retenues</i> .....	13
2.9.5. <i>Méthode de calibrage et simulation des effets attendus dans le modèle AYOROU : méthode dite des scenarii</i> .....	13
2.10. Analyse des résultats .....	14
2.10.1. <i>Croissance et inflation</i> .....	14
2.10.2. <i>Finances publiques</i> .....	15
2.10.3. <i>Balance des paiements</i> .....	15
<b>CHAPITRE 2 : Risques Budgétaires Spécifiques</b> .....	16
I. Risques liés aux Catastrophes Naturelles .....	16
1.1. Evaluation des risques identifiées .....	16

1.2.	Hierarchisation des risques identifiés .....	19
1.3.	Canaux de transmission et Paramètres à simuler.....	20
1.3.1.	Impacts sur la croissance et l'inflation .....	21
1.3.2.	Impacts sur les finances publiques .....	21
1.3.3.	Mode de financement des dépenses publiques additionnelles .....	21
1.4.	Estimation des coûts économiques .....	22
1.5.	Analyse des résultats de la simulation d'impacts.....	23
1.5.1.	Impacts sur la croissance et l'inflation .....	24
1.5.2.	Impacts sur le revenu et la consommation par tête des ménages.....	24
1.5.3.	Impacts sur les finances publiques .....	25
1.6.	Perspectives en termes de retour des catastrophes naturelles .....	26
1.6.1.	Magnitude de pertes.....	26
1.6.2.	Probabilité de retour .....	26
1.7.	Mécanismes de gestion des risques budgétaires lies aux catastrophes naturelles	27
1.7.1.	Instrument financiers de prévention et de gestion des risques liés aux catastrophes naturelles.....	27
1.7.1.1.	<b>Assurance</b> .....	27
a)	African Risk Capacity (ARC).....	27
b)	Assurance Agricole.....	27
c)	Assurance individuelle .....	27
1.7.1.2.	Fonds souverains de prévoyance.....	27
a)	Stocks nationaux de sécurité .....	27
b)	Le trésor public.....	28
c)	Fonds commun des donateurs .....	28
1.7.2.	Renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophe .....	28
1.7.2.1.	Plans d'urgence budgétaire .....	28
a)	Plan d'action de la politique humanitaire.....	28
b)	Plan de contingence.....	29
c)	Plans de réponses d'urgence .....	29
1.7.2.2.	Coordination avec les partenaires techniques financiers.....	29
a)	Mécanisme de Réponse Immédiate .....	29
b)	Equipe humanitaire pays .....	29
<b>II.</b>	<b>Risques liés à la dette publique</b> .....	<b>30</b>
<b>III.</b>	<b>Risques liés aux entreprises publiques</b> .....	<b>30</b>
<b>IV.</b>	<b>Risques liés aux partenariats public-privé (PPP)</b> .....	<b>32</b>

<b>CHAPITRE 3 : Risques Institutionnels</b> .....	33
<b>I. Risque de crédibilité du budget : cas d'erreur de prévision des recettes publiques, d'année en année</b> .....	33
<b>ii. Risques liés à l'incertitude et à la fluctuation de l'aide extérieure</b> .....	37
<b>2.1. Analyse rétrospective</b> .....	37
<b>2.1.1. Coût monétaire moyen des fluctuations des appuis extérieurs</b> .....	38
<b>2.1.2. Probabilité d'occurrence des fluctuations des appuis extérieurs</b> .....	38
<b>2.2. Canaux de transmission des effets d'une fluctuation des appuis extérieurs..</b>	39
<b>2.3. Analyse de résultats d'un choc de fluctuation des Appuis extérieurs</b> .....	40
<b>2.3.1. Valeur des paramètres retenus pour le calibrage du choc</b> .....	41
<b>Conclusion</b> .....	44

## LISTES DE TABLEAUX

Tableau 1: Evolution sectorielle de la croissance réelle du PIB (%) du scénario optimiste (choc pétrole).....	3
Tableau 2: Evolution sectorielle de la croissance réelle du PIB (%) du scénario pessimiste ...	5
Tableau 3: Résumé des élasticités commerciales médianes et moyennes, par chapitres des produits suivant le SH-digit-1 .....	12
Tableau 4 : valeurs des paramètres pour le calibrage du « scénario retrait CEDEAO » dans AYOROU .....	14
Tableau 5: Echelles et étalon de classement de probabilités de survenance des événements de risques climatiques .....	17
Tableau 6 : Classements des principaux risques identifiés en fonction de leur probabilité de survenance .....	17
Tableau 7 : coût moyen par type de risques identifiés.....	18
Tableau 8 : Echelles et étalon de classement de coûts des événements de risques climatiques .....	19
Tableau 9: Classement des événements de risques identifiés en fonction de leurs coûts .....	19
Tableau 10: Matrice de criticité/risques pour les risques budgétaires liés aux événements de sécheresses et inondations.....	20
Tableau 11 : Calcul de criticités des risques de sécheresses et inondations.....	20
Tableau 12 : Valeurs des différents paramètres pour calibrer le scénario alternatif-climat.....	23
Tableau 13 : valeurs des paramètres du calibrage d'un choc d'erreur de prévision des recettes (en % du PIB).....	36
Tableau 14 :: Ecart entre prévisions et réalisations de l'aide extérieure, 2017-2022 (en % du PIB) .....	38
Tableau 15: Valeur des paramètres retenus pour le calibrage du choc Scénario 1 .....	41
Tableau 16: Valeur des paramètres retenus pour le calibrage du choc Scénario 2 .....	41

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Canaux de transmission.....	9
Graphique 2: Résultats de simulation (scenario de base vs choc climat - intervention) .....	23
Graphique 3 : Impacts du choc sur le revenu par tête des ménages.....	25
Graphique 4 : Perte du niveau de la consommation (en %).....	25
Graphique 5 :Ecart entre réalisations et prévisions budgétaires de 2017 à 2022, en % .....	33
Graphique 6 : Ecart entre réalisations et prévisions budgétaires de 2017 à 2022, en % du PIB .....	33
Graphique 7 : Evolution des écarts entre réalisations et prévisions budgétaires en % du PIB (+/- un écart-type) entre 2017 et 2021.....	34
Graphique 8 : : canaux de transmission d'un choc d'une moins-value des recettes .....	35
Graphique 9 : canaux de transmission.....	40

## LISTES DES ACRONYMES

<b>ARC :</b>	African Risk Capacity
<b>BCEAO :</b>	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>BDP :</b>	Balance Des Paiements
<b>BID :</b>	Banque d'investissement et de développement régional
<b>CEDEAO :</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEPII :</b>	Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales
<b>CGI :</b>	Code Général des Impôts
<b>CTECPMP :</b>	Comité Technique d'Evaluation des Contrats de Partenariat Public Privé
<b>CNSP :</b>	Conseil National pour la Sauvegarde de la Partie
<b>CPMP :</b>	Contrats de Partenariat Public-Privé
<b>EEP :</b>	Entreprises et Établissements Publics
<b>EM-Dat/CRED :</b>	Centre de Recherche en Epidémiologie des Désastres
<b>DGB :</b>	Direction Générale du Budget
<b>DNPGCA :</b>	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
<b>DGER :</b>	Direction Générale de l'Economie et des Réformes
<b>DD :</b>	droits de douane
<b>DPBEP :</b>	Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle
<b>ECHO :</b>	Aide Humanitaire et Protection Civile
<b>FCFA :</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FHRAOC :</b>	Fond humanitaire régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre
<b>FMI :</b>	Fonds Monétaire International
<b>IDE :</b>	Investissements Directs Etrangers
<b>INS :</b>	National de la Statistique
<b>ISBLM :</b>	Institutions sans but lucratif au service des ménages
<b>MEGC :</b>	Modèle d'Equilibre Général Calculable
<b>MAHGC :</b>	Ministère de l'Action Humanitaire et la Gestion des Catastrophes
<b>MEF :</b>	Ministère l'Economie et des Finances
<b>MNT :</b>	Mesures Non Tarifaires
<b>NPF :</b>	Nation la Plus Favorisée
<b>OCHA :</b>	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
<b>OMC :</b>	Organisation Mondiale du Commerce
<b>ONG :</b>	Organisations Non Gouvernementales
<b>OSC :</b>	Organisations de la Société Civile
<b>OCDE :</b>	Organisation de Coopération et de Développement Economique
<b>PEFA :</b>	Public Expenditure and Financial Accountability
<b>PRSP :</b>	Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Partie
<b>PIB :</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PPP :</b>	Partenariats Public-Privés
<b>PNB :</b>	Produit National Brut
<b>PTF :</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>TEC :</b>	Tarif Extérieur Commun
<b>TIE :</b>	Transit Inter-Etats
<b>TRIE :</b>	Transport Routier Inter- Etat

<b>SOMIDA :</b>	Société des Mines de DASA
<b>SNS :</b>	Stock national de Sécurité
<b>UA :</b>	Union Africaine
<b>UEMOA :</b>	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
<b>USD :</b>	United States Dollar
<b>WAPP</b>	Pool énergétique ouest-africain
<b>WDI :</b>	World Development Indicators
<b>ZMAO :</b>	Zone Monétaire de l'Afrique de Ouest
<b>ZLE :</b>	Zone de Libre-Echange

## Introduction

En dépit des menaces sécuritaires quasi-permanentes et environnementales auxquelles le Niger fait face, ces dernières années, l'analyse récente de son dynamisme économique montre des performances économiques appréciables. En outre, ses perspectives, à moyen terme, montrent tout aussi des progrès notables. En effet, sur la période 2019-2023, le rythme de l'activité économique s'est établi à 5,0%. Cette situation s'explique en grande partie par le rebond de la production agricole, notamment en 2022 avec un taux de progression de la production physique céréalière d'environ 67,0%, et aux progrès dans des grands projets d'investissement. Cette performance est considérable au vu de plusieurs éléments défavorables liés au contexte, tels que la persistance de la menace terroriste et les effets négatifs des sanctions communautaires imposées par la CEDEAO et l'UEMOA au lendemain des événements du 26 juillet 2023. Sur le moyen terme, la croissance annuelle moyenne, compatible avec le plein emploi des facteurs de production, devrait se stabiliser autour de 6,0 %, soutenue par une croissance rapide de la production du pétrole et son exportation. Les finances publiques ont, quant à elles, suivi une trajectoire de consolidation crédible sur la période, inhérente au respect des engagements du Programme Economique et Financier soutenu par le FMI dans le cadre de la Facilité Elargie du Crédit et la Facilité pour la Résilience et la Durabilité.

Nonobstant ce progrès, le Niger fait face à un certain nombre des risques plausibles et significatifs qui pourraient, s'ils surviennent, mettre à rude épreuve la soutenabilité de ses finances publiques. En effet, la croissance de l'économie nigérienne, sur le moyen terme, dépend substantiellement de la richesse, par nature fluctuante, qui sera tirée de l'exploitation et de l'exportation de ressources naturelles, notamment du pétrole brut. Par ailleurs, la matérialisation de passifs contingents liés à la mauvaise santé financière d'entreprises publiques, un endettement en hausse pour réaliser des projets d'infrastructure par le biais de partenariats public-privés (PPP), la relative dépendance aux appuis extérieurs et les menaces sécuritaires sont tout autant de facteurs des risques qui pourraient significativement peser sur les finances publiques. Tout particulièrement les conséquences économiques et budgétaires des catastrophes naturelles sont un risque important pour le Niger, un des pays les plus vulnérables au monde à ces événements extrêmes. Enfin, les moindres recettes observées chaque année par rapport aux prévisions initiales, qui se répercutent sur l'exécution des dépenses, témoignent des faiblesses en matière de préparation du budget.

Au sens donné par le FMI, un risque budgétaire est tout facteur qui peut entraîner une déviation entre les prévisions (ou attentes) et les réalisations budgétaires. En effet, dans les faits, les réalisations budgétaires s'écartent toujours des prévisions, mais il est préférable d'avoir le moins d'écarts possibles. Par exemple, un seuil d'erreur de +/-10% est toléré au niveau multilatéral (Cf. les normes PEFA).

De ce fait, il est donc important de comprendre les sources de ces écarts pour pouvoir les diminuer. Quand un risque budgétaire se matérialise, il est susceptible de pousser les dépenses à la hausse et les recettes à la baisse, ce qui nécessite des ajustements qui peuvent être douloureux. Anticiper ces risques rend plus aisés les ajustements y relatifs, tandis que la mauvaise gestion et communication des risques réduit la crédibilité budgétaire, ce qui a des effets négatifs, par exemple sur les conditions de financement.

L'objet de la présente déclaration des risques budgétaires est d'initier donc un processus de gestion active et transparente des risques budgétaires. De manière plus explicite, elle vise à faire comprendre les sources de ces risques, les évaluer (quantifier et anticiper), pour une meilleure prise en charge, et communiquer là-dessus afin de contribuer à renforcer la crédibilité du Gouvernement, vis-à-vis notamment des investisseurs, et, de façon plus générale, des marchés.

Dans contexte, gérer les risques ci-avant évoqués, de façon proactive, et publier les informations y afférentes est déterminant pour préserver les perspectives de développement du Niger et cultiver des relations de confiance avec les investisseurs et les marchés.

Le présent document s'évertue donc, sur la base du registre tenu à jour des risques potentiels, à analyser, hiérarchiser et décliner les risques aux conséquences budgétaires, considérés comme risques majeurs au regard de leurs couples « probabilité d'occurrence et coût budgétaire » afin d'en permettre un suivi attentif, de prévenir leurs effets potentiels, et communiquer sur les mesures pertinentes de leur gestion, toute chose susceptible d'atténuer ces effets ou d'en réduire l'exposition.

Selon **une typologie retenue par le FMI**, les risques budgétaires peuvent être classés en trois (03) catégories : **(i) risques budgétaires dits macroéconomiques** (déviation de la trajectoire de la croissance de l'activité économique, choc sur les prix ou les volumes de production et/ou les coûts d'investissement ou d'exploitation du pétrole ou même le taux de change) ; **(ii) risques budgétaires dits spécifiques** (risques liés aux passifs conditionnels ou de garanties, risques liés aux catastrophes naturelles et risques liés à la gestion des Entreprises publiques) et **(iii) risques budgétaires dits institutionnels** (manque des données du fait de la défaillance de l'appareil statistique du pays, prévisions trop optimistes, notamment des recettes et, d'une façon générale, risques liées à la gestion des finances publiques, comme la fraude, la corruption, etc.)

## CHAPITRE 1 : Risques macroéconomiques

Les risques macroéconomiques sont ceux qui exposent le plus les prévisions budgétaires de l'Etat. Ils sont globalement liés à l'évolution de l'environnement économique national et international ainsi qu'aux perspectives macroéconomiques à court terme.

### I. Risques liés à l'exploitation du pétrole

Les risques liés à l'exploitation du pétrole sont analysés sur la base de deux scénarii.

#### 1.1. Variante optimiste

La variante optimiste ou scénario de forte croissance maintient les tendances lourdes observées et considère un certain nombre de chocs favorables sur les prix mondiaux et le niveau de production destinée à l'exportation. Pour ce scénario, il est fait l'hypothèse que l'appareil productif tourne à plein régime. Il est aussi fait l'hypothèse d'une hausse de 45,6% du cours international du pétrole brut, en moyenne, sur la période 2025-2027. Ainsi, le cours mondial du pétrole se situerait en moyenne à 109,7 \$.US/bbl sur la période par rapport au scénario de base où il est estimé à 75,3 \$.US/bbl en moyenne.

##### 1.1.1. Croissance et inflation

La concrétisation de ces principales hypothèses permettrait d'aboutir à une croissance économique plus soutenue. Il en résulterait un taux de croissance du PIB de 8,0% en moyenne, soit une hausse de 0,6 pp par rapport au scénario central. Cette croissance serait due à la hausse des cours internationaux du pétrole brut combinée au dynamisme de la production pétrolière qui continuerait de bénéficier des IDE. Elle profiterait également de la bonne tenue de toutes les branches des secteurs secondaire et tertiaire, par effet d'entraînement.

En effet, les secteurs secondaire et tertiaire progresseraient respectivement en moyenne de 6,3% et 5,5%, soit une hausse, de 2,2 pp et 0,4 pp par rapport au scénario de base. La performance du secteur secondaire s'expliquerait par l'accroissement de la production pétrolière par rapport au scénario de base, ainsi que les effets de la hausse de prix dans une moindre mesure. Pour le secteur tertiaire, le gain de croissance observé serait surtout lié au bon comportement de la branche transport dont l'activité s'intensifierait avec l'exportation du pétrole brut.

Tableau 1: Evolution sectorielle de la croissance réelle du PIB (%) du scénario optimiste (choc pétrole)

Secteurs d'activités	2025	2026	2027
<b>Taux de croissance du PIB à prix constants</b>	<b>8,9</b>	<b>7,7</b>	<b>7,4</b>
Taux de croissance du secteur primaire	8,7	7,9	8,5
Taux de croissance du secteur secondaire	7,4	7,0	4,5
Taux de croissance du secteur tertiaire	6,0	5,4	5,1

**Source** : ME/F/Comité cadrage macroéconomique et budgétaire

L'inflation mesurée par l'IHPC serait en moyenne de 2,7% sur la période, en demeurant ainsi stable par rapport à la tendance initiale (scénario de référence).

Cette évolution reflèterait, comme dans le scénario de base, les efforts des Autorités dans la lutte contre la vie chère (distribution gratuite des vivres aux populations

vulnérables, vente à prix modérés des denrées alimentaires) et le bon allant de la branche agricole sur la période.

### *1.1.2 Finances publiques*

En ce qui concerne les finances publiques, les résultats des simulations font ressortir les évolutions suivantes :

**Les recettes totales** augmenteraient de 17,6% en moyenne contre 15,1% dans le scénario central, soit une hausse de 2,5 pp sur fond du comportement haussier des recettes fiscales (+2,8 pp).

S'agissant **des dépenses publiques**, elles demeureraient globalement stables.

Dans ces conditions le déficit budgétaire s'établirait à -2,2% du PIB en moyenne sur la période, soit une amélioration de 0,5 pp par rapport au scénario de base.

Pour ce scénario, l'espace budgétaire se renforce et l'Etat aurait plus de possibilité pour faire des investissements productifs et ferait moins recours aux financements extérieurs.

### *1.1.3 Balance des paiements*

Pour ce scénario, les échanges extérieurs enregistreraient un solde global de la balance de paiement qui se raffermirait excédentaire de 1.125,7 milliards en moyenne, contre 381,4 milliards dans le scénario de base.

Cette évolution résulterait de la hausse des soldes des transactions courantes et financières, qui enregistreraient respectivement 708,9 milliards et 35,5 milliards par rapport au scénario central. Cette performance dénoterait de l'augmentation de l'exportation du pétrole brut de 38,1% sur la période.

### *1.1.4 Situation monétaire*

Les actifs extérieurs nets connaîtraient en moyenne une majoration de 1.223,9 milliards par rapport au scénario de base. Les créances intérieures afficheraient un surcroît de 81,1 milliards comparativement au scénario de base.

Dans ces conditions, la masse monétaire se situerait à 2.806,1 milliards contre 2.746,3 milliards dans le scénario de base.

## *1.2. Variante pessimiste*

Le scénario pessimiste considère les tendances lourdes observées et suppose un certain nombre de chocs baissiers sur le secteur pétrolier. Il repose sur l'hypothèse d'une baisse du cours international du pétrole brut et de la production sur la période 2025-2027. Ces hypothèses postulent respectivement une baisse moyenne de 18,7% et de 20% pour le cours mondial et le volume de la production du pétrole.

### *1.2.1 Croissance et inflation*

Sur la base des hypothèses retenues, le taux de croissance économique connaîtrait une baisse de 0,7 pp par rapport au scénario de base, imputable principalement à la contraction des activités des secteurs secondaire (-1,8 pp) et tertiaire (-0,2 pp).

Tableau 2: Evolution sectorielle de la croissance réelle du PIB (%) du scénario pessimiste

Secteurs d'activités	2025	2026	2027
<b>Taux de croissance du PIB à prix constants</b>	<b>7,4</b>	<b>6,4</b>	<b>6,4</b>
Taux de croissance du secteur primaire	8,7	7,9	8,5
Taux de croissance du secteur secondaire	6,0	4,2	2,2
Taux de croissance du secteur tertiaire	5,6	5,3	5,0

**Source** : ME/F/Comité cadrage macroéconomique et budgétaire

Quant à l'évolution des prix, le taux d'inflation resterait inchangé par rapport au scénario de base.

### 1.2.2 Finances publiques

La baisse de l'activité économique impacterait les finances publiques. En effet, les recettes totales connaîtraient une baisse de 1,7 pp par rapport au scénario central, en lien essentiellement avec celle des recettes fiscales (-1,9 pp). Quant aux **dépenses totales**, elles connaîtraient une contraction de 0,1 pp par rapport au scénario de référence, attribuable à celle des dépenses courantes (-0,1 pp) sur la période.

Dans ces conditions, il s'en suivrait **un solde global base engagement dons compris** qui se détériorerait en passant de -2,7% dans le scénario de base à -3,2%.

Dans ce scénario, la marge de manœuvre budgétaire s'amenuiserait, contraignant ainsi l'Etat à un recours plus important aux financements extérieurs.

### 1.2.3 Balance des paiements

Le solde du compte des transactions courantes de la balance de paiement se dégraderait de 428,9 milliards. Ce repli serait lié à la baisse des exportations de 513,0 milliards consécutive au reflux du cours mondial du pétrole et de la production. Le solde du compte financier enregistrerait une diminution de 20,3 milliards.

Ainsi, le solde de la balance de paiement enregistrerait une contraction de 449,2 milliards par rapport au scénario de base.

### 1.2.4 Situation monétaire

En lien avec la contraction du solde de la balance des paiements, sur la période 2025-2027, la situation monétaire évoluerait à la faveur d'une baisse des créances intérieures de 52,0 milliards dans le scénario pessimiste. Quant aux actifs extérieurs nets, ils connaîtraient une forte détérioration de 781,9 milliards sur la période comparativement au scénario de base.

Dans ces conditions, la masse monétaire connaîtrait en moyenne une baisse de 38,2 milliards par rapport au scénario de base.

## II. Risque macroéconomique international lié au choc du retrait du Niger de la CEDEAO

Le Niger était membre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) depuis sa création en 1975. La création de cette communauté a pour but la promotion de la paix, la stabilité, la coopération économique et la libre circulation des personnes et des biens, avec, *in fine*, comme objectif qu'elle devienne

une union économique et monétaire. Les acquis de celle-ci sont la Zone de Libre-Echange (ZLE), le Tarif Extérieur Commun (TEC), la libre circulation des personnes et des biens, le financement du développement régional, la convention du Transport Routier Inter- Etat (TRIE), la convention du Transit Inter-Etats (TIE), le certificat d'origine, les projets communautaires et le passeport unique dit de la CEDEAO. Bien qu'étant ponctuel, le choc lié au retrait de la CEDEAO est un risque à prendre en compte parmi les risques majeurs, au regard de l'ampleur de ses coûts monétaires si celui-ci vient à se réaliser. En effet, comme retombées macroéconomiques attendues de ce risque, on peut noter la contraction d'échanges commerciaux, avec une perte des devises comme corollaire, une hausse de l'inflation par le biais des prix des biens importés, une possible moins-value sur les recettes douanières et une contribution négative sur la croissance globale.

## 2.1. Analyse des canaux de transmission

La présente partie expose les canaux de transmission des effets macroéconomiques attendus du retrait du Niger de la CEDEAO, en mettant l'accent sur les principales variables d'entrée, et explicite ainsi les chaînons de cette transmission.

Les travaux existants ont permis d'identifier plusieurs canaux de transmission par lesquels les effets du retrait du Niger de la CEDEAO impacteraient sa balance des paiements, sa croissance, son niveau d'inflation et ses finances publiques. Ainsi, les effets les plus importants susceptibles d'affecter significativement l'économie nigérienne sont :

### 2.1.1. Libre circulation des personnes, des biens et des services

Les contraintes liées à la libre circulation des personnes (retrait du passeport CEDEAO, carte brune CEDEAO, instauration des visas, des cartes de séjour, etc.) restreindraient les opportunités d'emplois des travailleurs migrants dans les secteurs formels et informels (Nigeria, Ghana, etc.). Le retour des migrants baisserait les envois des fonds, ce qui constituerait une perte pour la croissance économique.

### 2.1.2. Commerce extérieur et prix

Le retrait du Niger de la CEDEAO pourrait entraîner une réduction globale des échanges (exportations et importations) en lien avec le renforcement des barrières tarifaires et non tarifaires. Les importations en provenance des pays de la Zone Monétaire de l'Afrique de Ouest (ZMAO) ne seraient plus exemptées des droits de douanes, ce qui était le cas en intégration, mais devraient être imposées à des nouveaux tarifs que le Niger aurait arrêtés, en tenant compte de la consolidation tarifaire, par celui-ci, au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Malgré la hausse des droits de douane, la diminution des importations pourrait engendrer la contraction des recettes de l'Etat et la croissance économique. Le Nigeria est le premier partenaire du Niger en matière d'importations. Les importations en provenance de ce pays portent principalement sur l'énergie électrique, les produits alimentaires crus et les biens manufacturiers. L'impact net dépendrait, entre autres, du différentiel des tarifs et de l'effet volume sur les importations.

Les produits exportés vers les pays de la CEDEAO non membres de l'UEMOA, n'étant plus considérés comme produits originaires de la Communauté, seraient imposés à de nouveaux tarifs, cela réduirait les exportations du Niger vers les pays de la ZMAO,

en liaison avec les coûts commerciaux et des pertes des marchés. Le Nigeria est le premier partenaire du Niger en matière d'exportation et les principaux produits d'exportation sont les bétails sur pied, les cuirs et peaux, l'oignon, le souchet, le sésame et le niébé.

Etant donné l'interdépendance entre le Niger et le Nigeria (premier partenaire commercial au sein de la CEDEAO), le retrait sans une signature préalable des accords bilatéraux engendrerait des effets négatifs sur le plan commercial.

L'augmentation de la fiscalité de porte sur les biens importés des pays de la CEDEAO non membres de l'UEMOA, quant à elle, aurait pour effets d'accroître l'inflation importée.

Toutefois, les deux (02) accords commerciaux et d'investissement du 25 janvier 2002 et la création d'une chambre de commerce commune nigéro-nigériane contribueraient à réduire les effets négatifs de la sortie de notre pays de la CEDEAO.

Effets positifs sur le secteur privé suite à l'augmentation des droits de douanes pour protéger l'industrie nationale

### 2.1.3. Autres canaux régionaux

Les questions de politique commerciale et intégration régionale, la convention fiscale, les projets communautaires et leurs financements, le régime de transport et de transit, le certificat d'origine CEDEAO, la production industrielle, et le transfert des fonds des migrants

## 2.2. Politique commerciale et intégration commerciale

La politique commerciale commune est examinée à travers le Tarif Extérieur Commun (TEC) tandis que l'intégration commerciale est analysée à travers le Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE). Avec le possible réarmement tarifaire (hausse des droits de douanes) et l'augmentation des coûts commerciaux, la sortie du Niger de la CEDEAO affecterait le commerce du Niger avec les pays de la ZMAO. Ce sont, en effet, des droits de douane très proches de ceux de la Nation la Plus Favorisée (NPF) qui risqueraient d'être appliqués. Cependant, comme le Niger est membre de l'UEMOA, il appliquerait le TEC UEMOA (KOUASSI, 2024) aux pays non membres de cette Union.

En effet, les effets se ressentiraient sur les échanges commerciaux avec les pays de la ZMAO.

Le SLE permet la circulation en franchise de droits de marchandises au sein de la Communauté, sous réserve du respect des règles d'origine. En effet, les entreprises nigériennes exportatrices subiraient des coûts supplémentaires en termes de fiscalité de porte car leurs produits deviennent extra-communautaires.

## 2.3. Convention fiscale

Les mesures de réciprocité, d'abandon de la double imposition pourraient faire l'objet de remise en cause dans les domaines économiques, ce qui impliquerait des changements notables des entreprises et des citoyens nigériens installés dans les pays de la ZMAO. La contraction du commerce intra-CEDEAO aurait pour effet la diminution de la fiscalité intérieure et extérieure. La fiscalité intérieure pourrait être

réduite à cause de l'accroissement des taux de la fiscalité sur les biens de consommation intermédiaires importés en provenance des pays membres de la ZMAO (en particulier le Ghana et le Nigeria). La fiscalité de porte s'accroîtrait, quant à elle, compte tenu des tarifs nouveaux qui seront appliqués, ceux-ci pouvant même être supérieurs au TEC, si le volume des importations n'a pas drastiquement baissé (respectivement un gain dans le cas où l'effet tarifaire l'emporte et une perte quand l'effet volume prend le dessus sur le tarif).

#### 2.4. Projets communautaires et financement du développement régional

Les projets communautaires mis en œuvre par le financement de la Banque d'Investissement et de Développement Régional (BIDR). Dans ce cadre, le projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire a été mis en œuvre au Niger sur la période 2015-2019. En 2019, 6.528 tonnes de céréales ont été mises à la disposition de notre pays pour les ventes à prix modérés à des personnes en situation de vulnérabilité (prix de 6500 FCFA pour le sac de 50 kg (mil, maïs, sorgho). Ainsi, le Pool énergétique ouest-africain (WAPP) renforcerait le commerce régional de l'énergie. Le financement du développement régional est assuré par la Banque d'investissement et de développement régional (BIDR). Cette banque a un rôle de premier plan à jouer dans le financement des projets régionaux.

Projet communautaire après le retrait, le Niger ne pourrait plus accéder à cette source de financement. Nonobstant, il chercherait d'autres dispositions lui permettant la substitution de ce financement (financement sur ressources propres des projets CEDEAO en vigueur).

#### 2.5. Régime de transport et de transit

Cette législation régit le Transit Routier Inter-Etat (TRIE) et le Transport Inter- Etats (TIE)

La marchandise circule en suspension des droits de douane du fait de la convention du TRIE des marchandises. Par ailleurs, une caution (de 0,25% de la valeur de la marchandise) est payée auprès des chambres de commerce ou d'un Etablissement bancaire (cas des marchandises maliennes traversant les pays côtiers de la CEDEAO). La convention TIE accorde des avantages qui sont liés à l'assurance des véhicules et la carte brune CEDEAO. La sortie de la CEDEAO engendrerait des pertes des recettes imputables à la souscription d'assurance régionale. Il se poserait alors la question du traitement des camions nigériens dans les pays de la CEDEAO hors UEMOA ayant une façade maritime.

La carte brune (assurance CEDEAO) permet à un véhicule de circuler dans les Etats membres avec une couverture en responsabilité civile automobile. Le retrait engendrerait la suspension de cette garantie, ce qui ne faciliterait pas le transit des pays de la ZMAO par un véhicule nigérien.

#### 2.6. Certificat d'origine CEDEAO

Deux (02) certificats d'origine circulent au sein de la CEDEAO. Il s'agit du certificat d'origine UEMOA et le certificat d'origine CEDEAO. Comme le Niger est membre de l'UEMOA, le certificat d'origine UEMOA continue à s'appliquer à ce pays malgré son retrait du Traité de la CEDEAO. Les produits non transformés et ceux transformés par un Etat partie bénéficient de la taxation préférentielle dans les autres Etats parties. Le

retrait du Niger du Traité de la CEDEAO entraînerait une augmentation des droits de douane sur les produits exportés par le Niger vers les pays de la ZMAO et ceux importés par le Niger en provenance de ces pays. Ce retrait impliquerait, en effet, l'application d'un droit de douane plus élevé qui aurait affecté les prix et le niveau de vie des populations.

### 2.7. La production industrielle

La production industrielle utilise une part importante des consommations intermédiaires en provenance des pays de la ZMOA. Un rebond des coûts d'importations des biens de consommation intermédiaire restreindrait la production industrielle.

Aussi, la non appartenance à la CEDEAO pourrait réduire les Investissements Directs Etrangers (IDE) en provenance des pays de la CEDEAO non membres de l'UEMOA. En effet, le Code des investissements CEDEAO accorde les mêmes privilèges

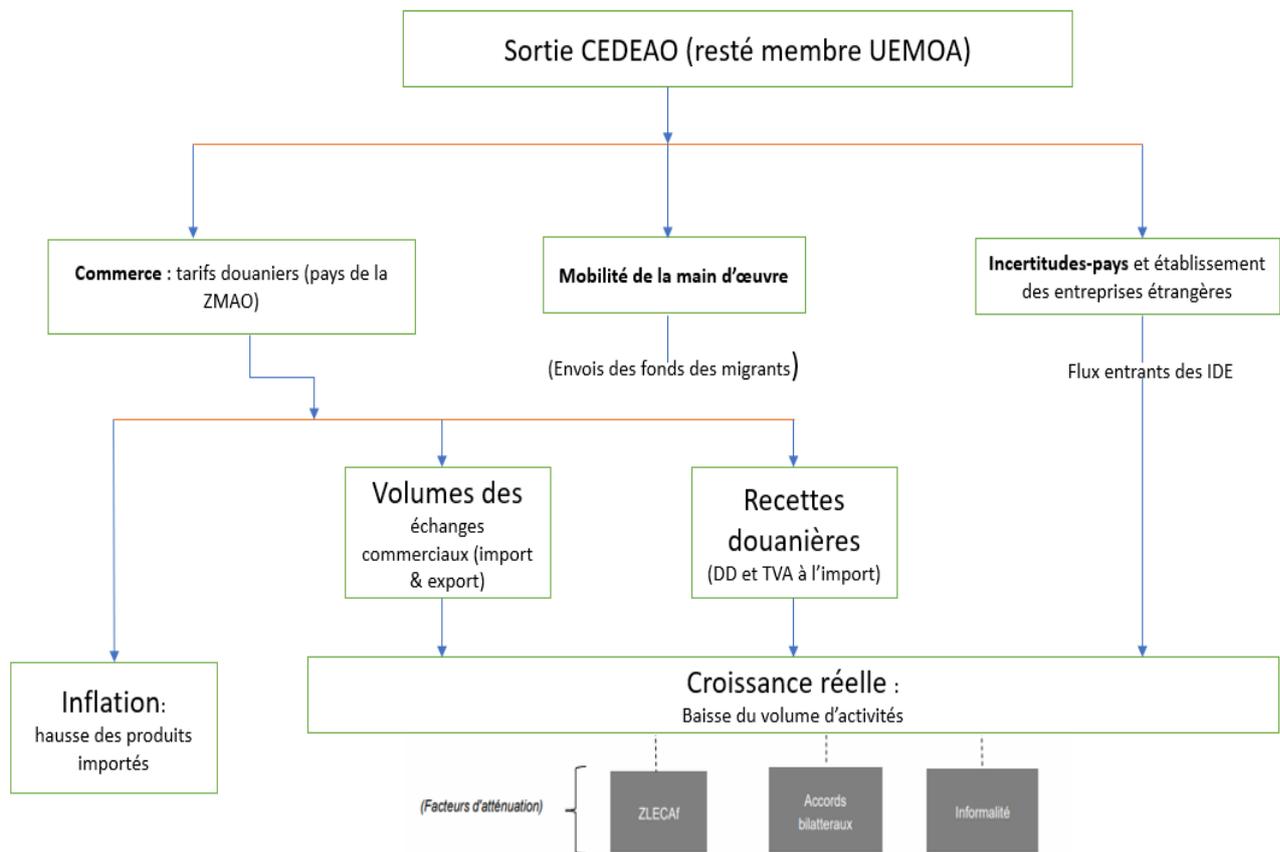
### 2.8. Les transferts des fonds des migrants

En cas du retrait de la CEDEAO, les transferts des fonds seraient réduits à cause des difficultés de libre circulation des personnes (visas à l'entrée des pays de la CEDEAO non membres de l'UEMOA, carte de séjour, etc.).

En effet, dans la littérature, la variable « transfert des fonds » est fortement liée au stock des personnes que constitue la diaspora. Ainsi, les envois de fonds dans le cas spécifique du Niger, sous l'hypothèse d'un retrait, seraient liés à la diaspora nigérienne dans les pays de la ZMOA. De même, le coût de transfert sera plus élevé. Toute restriction visant cette diaspora pourrait donc, toutes choses égales par ailleurs, se traduire par une diminution des envois des fonds y relatifs.

De façon schématique, les canaux identifiés et retenus sont les suivants :

Graphique 1: Canaux de transmission



Source :

## 2.9. Méthodologie

### 2.9.1. Approche méthodologique générale

Du point de vue organisationnel, l'étude a été conduite sous la supervision de la Direction Générale de l'Economie et des Réformes (DGE/R). Un groupe de travail, constitué des cadres de la DGE/R a été créé pour la conduite des travaux.

Le classeur Excel a servi de support pour quantifier les hypothèses, notamment celles sur la variation du volume d'échanges par rapport à la hausse supposée des droits de douanes consécutivement au retrait du Niger de la CEDEAO (en utilisant les élasticités commerciales issues des travaux de **Fontagné L et al. (2022)**). Par la suite, sur la base de ces hypothèses, des simulations ont été faites avec le modèle AYOROU afin de capter les effets du retrait de la CEDEAO sur le cadre macroéconomique.

En effet, dans la littérature existante, au moins trois (03) types de modèles ont été utilisés. Il s'agit : (i) du Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC) ; (ii) du modèle gravitationnel et (iii) d'une approche par les élasticités.

Dans le cadre de la présente étude, il est utilisé les élasticités commerciales par rapport à la variation des droits de douanes disponibles pour **les chapitres des produits**. Ces élasticités sont appliquées aux importations et exportations des biens du Niger au titre de l'année 2019. Ces élasticités proviennent du Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII) issues des travaux de **Fontagné L., et al. (2022)**.

Les envois de fonds et les IDE ont été estimés à l'aide d'un tableur Excel au sein des relations entre le Niger et les pays de ZMAO. Ces outputs ont permis les projections à l'aide du modèle AYOROU.

Les résultats obtenus de l'application de ces élasticités sont introduits dans AYOROU afin de simuler les effets attendus du retrait du Niger sur le cadre macroéconomique (secteur réel, finances publiques et secteur extérieur).

### *2.9.2. Approche utilisée pour la quantification des hypothèses sur les échanges commerciaux*

Pour apprécier les effets du retrait du Niger de la CEDEAO sur les volumes des échanges commerciaux, il est supposé que :

- *L'effet du retrait sur les flux commerciaux est assimilé à un relèvement systématique des tarifs douaniers sur les marchandises en provenance et en partance vers les pays de la CEDEAO hors-UEMOA (ZMAO) ;*
- *La variation des tarifs douaniers (taux des droits de douane (DD) impacterait les volumes des marchandises (importées/exportées), son effet passe d'abord par les prix, puis les volumes ;*
- *L'impact des mesures non tarifaires (MNT) est pris en compte comme une variation des DD en termes d'équivalents ad valorem dans la variation des tarifs ;*
- *La politique d'exonération (le taux y relatif) reste inchangée.*

Comme indiqué ci-haut, la présente évaluation mobilise le développement récent de la littérature empirique, notamment les résultats des travaux ayant eu recours à des modèles dits de gravité. Ainsi, cette évaluation, après avoir identifié les principaux canaux de transmission du choc du retrait du Niger de la CEDEAO, s'est intéressée particulièrement au canal du commerce extérieur des marchandises. A cet effet, il est postulé que ce retrait induirait une hausse des tarifs douaniers, appliqués aux flux des marchandises échangés entre le Niger et les pays de la ZMAO, postulant ainsi de facto un statu quo pour les échanges avec ceux de l'UEMOA.

Pour estimer la baisse en volume des échanges, consécutive aux variations haussières des tarifs douaniers postulées, les élasticités commerciales estimées par **Fontagné L. et al., (2022)** ont été utilisées. En effet, comme l'ont relevé ces auteurs, les estimations des élasticités commerciales sont utilisées dans l'analyse de la transmission internationale des chocs macroéconomiques. Ces élasticités donnent, selon le cas, de combien de % varie le volume des importations ou exportations pour une variation d'un % du tarif douanier par le partenaire importateur/exportateur.

Toutefois, il convient de noter que la méthodologie appliquée ici ne fait pas recours aux élasticités estimées sur des niveaux très désagrégés des données (Système Harmonisé (SH), digit-6, par exemple), mais s'est focalisée sur des élasticités calculées suivant le SH, digit-1 (cf., tableau ci-dessous du papier de Lionnel Fontagné et alliés (2022)), qui ne porte que sur les chapitres des produits (option simplificatrice). Ces élasticités sont reprises dans le tableau ci-après.

Tableau 3: Résumé des élasticités commerciales médianes et moyennes, par chapitres des produits suivant le SH-digit-1

HS code	Description	SD	Mean	P50	P25	P75
I	Live Animals and Animal Products	9.08	-7.54	-5.15	-9.14	-2.81
II	Vegetable Products	4.55	-6.06	-5.36	-8.23	-3.04
III	Animal or vegetable fats and oils	8.69	-8.53	-6.82	-10.51	-3.68
IV	Prepared foodstuffs, beverages and tobacco	4.50	-6.17	-5.42	-8.26	-3.28
V	Mineral products	17.68	-18.50	-13.52	-26.88	-6.54
VI	Products of chemical industries	10.67	-10.33	-7.74	-13.15	-4.33
VII	Plastic and articles thereof	7.20	-8.39	-6.80	-10.58	-4.02
VIII	Raw hides and skins, leather and article thereof	4.67	-5.59	-4.51	-7.61	-1.99
IX	Wood/Cork and articles of Wood/Cork;	8.12	-8.47	-6.53	-10.73	-3.89
X	Pulp of wood or other cellulosic materials	7.42	-9.93	-9.00	-12.37	-5.10
XI	Textile and textile articles	6.86	-7.15	-5.49	-8.52	-2.81
XII	Footwear, Headgear, Umbrellas, prepared feathers	2.77	-3.61	-3.41	-4.61	-1.52
XIII	Articles of stone, plaster, ceramic and glass	4.19	-6.62	-6.48	-8.72	-3.07
XIV	Natural cultured pearls, precious stones and metals	13.52	-13.59	-10.65	-19.46	-4.00
XV	Base metals and articles of base metals	9.76	-9.59	-6.71	-11.85	-3.51
XVI	Machinery, mechanical appl., electrical machinery	5.55	-6.08	-4.74	-7.75	-2.60
XVII	Vehicles, Aircraft and transport equipment	8.53	-10.46	-7.85	-13.81	-4.58
XVIII	Optical, photographic and medical instruments	5.53	-5.61	-4.54	-7.52	-1.92
XIX	Arms and ammunitions	5.14	-6.52	-3.72	-13.30	-2.28
XX	Miscellaneous	3.42	-4.85	-4.14	-7.13	-2.01
XXI	Works of art	4.37	-5.96	-4.57	-11.20	-2.27

Note: Summary statistics based on trade elasticity values without replacement (variable *epsilon\_pt*) but excluding positive values.

**Source** : tiré de Fontagné L., et al. (2022)

Ensuite une correspondance est établie entre la nomenclature appliquée concernant les données collectées auprès de l'Institut National de la Statistique (INS) et la nomenclature du SH, digit-1 pour leur appliquer les élasticités correspondantes estimées par Fontagné L., et al (2022).

Après les traitements par chapitres des produits, par simple sommation des différentes baisses enregistrées pour les différentes lignes des catégories des produits, il est obtenu les importations (respectivement les exportations) choquées en volume et en termes nominaux. Après, les changements des volumes et, subséquentement, des valeurs observées ont été intégrés à Ayorou afin d'estimer les effets du cadre macroéconomique dans son ensemble.

### 2.9.3. Sources des données

Les données utilisées ont été collectées auprès des structures nationales telles que les volumes des échanges de l'INS, les parts des exportations et des importations et les IDE de la Direction Nationale de la BCEAO (DN/BCEAO), et la Direction Générale des Douanes (DGD).

Par ailleurs, pour les analyses préliminaires aux exercices de simulation, les données sur les tarifs douaniers effectifs appliqués (en moyenne simple et pondérée), aussi bien pour le Niger que pour ses partenaires de la CEDEAO, ont été extraites de la base des données WDI de la Banque mondiale.

Quant aux données sur les élasticités commerciales, elles sont issues de la base de données du CEPII.

#### 2.9.4. Principales Hypothèses retenues

Les hypothèses formulées du scénario font ressortir les effets escomptés avec des amplitudes variables par rapport au scénario de référence. Ces hypothèses de projections sont les suivantes :

- *le Niger resterait dans l'UEMOA, malgré son retrait de la CEDEAO (effectif un an après la notification à la Commission de la CEDEAO)*
- *Il est fait ensuite l'hypothèse d'un choc statique sur l'année 2025, année d'intérêt ;*
- *l'effet de l'accroissement des droits de douane agirait sur le volume d'échanges en lui imprimant une baisse ;*
- *la hausse des importations du reste du monde compenserait la baisse de importations intra CEDEAO, à moyen terme ;*
- *la diminution des exportations intra-ZMAO sera compensée par la hausse des exportations vers les pays de l'UEMOA ;*
- *les recettes totales augmenteraient sous l'effet d'une hausse attendue des droits et taxes à l'importation, notamment les droits de douanes ;*
- *les effets sur les flux entrants d'IDE seraient marginaux, étant donné leur poids relativement faible ;*
- *l'ensemble des effets attendus sur l'économie nigérienne s'estomperaient à partir de 2025, car le Niger aurait déjà scellé des nouveaux accords bilatéraux pour normaliser ses relations avec les pays de la ZMAO (pays de la CEDEAO hors UEMOA).*

#### 2.9.5. Méthode de calibrage et simulation des effets attendus dans le modèle AYOROU : méthode dite des scenarii

Pour évaluer les effets des changements (réels et nominaux) postulés pour les différentes variables clef d'entrée, qui sont des hypothèses quantifiées sur les importations, exportations, envois des fonds, des IDE et des prix des biens à l'importation, estimés initialement à partir d'un tableur Excel, la méthode dite des scenarii a été utilisée. Cette dernière consiste à simuler les effets des changements de ces variables clef, en établissant un « scénario choc » (un scénario avec choc) alternativement au « scénario de base » (sans choc). Les effets attendus sont ensuite déduits. Ceux-ci correspondraient, en effet, à l'écart entre les estimations des agrégats macroéconomiques dans le scénario de base et les estimations dans le scénario alternatif où ces agrégats sont impactés sur la base d'un certain nombre des paramètres retenus pour le calibrage.

**Le tableau** qui suit donne les différentes *valeurs des paramètres pour le calibrage du « scénario retrait-CEDEAO »*

Tableau 4 : valeurs des paramètres pour le calibrage du « scénario retrait CEDEAO » dans AYOROU

<i>Rubriques des variables d'entrée</i>	<i>Importations</i>	<i>Exportations</i>	<i>Envois de fonds</i>	<i>Prix des biens à l'importation</i>	<i>IDE<sup>1</sup></i>
<b>Variations des DD<sup>2</sup> par rapport au scénario central</b>	+7,44%	+6,40%	***	***	***
<b>Variations en volume par rapport au scénario central</b>	-2,5%	-12,2%	-25,8%	***	<i>Hypothèse du statu quo</i>
<b>Variations en valeur par rapport au scénario central</b>	-5,5%	-15,2%	-28,8%	+5,3% <sup>3</sup>	<i>Hypothèse du statu quo</i>

Source : ME/F/DGE/R

## 2.10. Analyse des résultats

La croissance, l'inflation et les finances publiques, ainsi que la balance des paiements ont été analysées.

### 2.10.1. Croissance et inflation

#### ➤ Effet sur la croissance de l'activité

Sous l'effet des conséquences du retrait de la CEDEAO, la croissance économique ressortirait à 7,4% en 2025, soit un écart baissier de 0,7 pp par rapport au scénario de référence. Cette baisse serait plus ressentie au niveau des secteurs tertiaire et secondaire, avec des diminutions respectives de 0,5 pp et 0,4 pp, le secteur primaire n'étant que faiblement affecté, avec 0,1 pp de repli.

Ainsi, même en cas du retrait de la CEDEAO, l'économie nigérienne continuerait à faire montre d'une consistante résilience.

En effet, les retombées négatives du retrait sur le rythme de l'activité économique seraient notamment contrées par le bon allant du secteur secondaire qui profiterait de l'exportation du pétrole brut, du démarrage de la production minière de la SOMIDA et des effets de la mise en œuvre des projets structurants du PRSP. Ces retombées seraient également, en partie, inhibées par la tenue satisfaisante du secteur tertiaire qui profiterait des effets positifs des projets de développement de l'économie nigérienne prévus dans le PRSP.

#### ➤ Effet sur l'inflation

<sup>1</sup> En effet, les flux entrants d'IDE des pays de la ZMAO à destination du Niger ne représentant qu'un peu moins de 2,0% du total des flux totaux d'IDE entrants, les effets attendus ont alors été supposés marginaux et n'ont donc pas fait l'objet d'une analyse.

<sup>2</sup> Les variations totales des tarifs ont été calculées comme la différence entre le taux moyen pondéré (TMP) du TEC-CEDEAO (12,3%) et le taux de la Nation la Plus Favorisée (NPF) moyen pondéré appliqué par le Niger en 2019.

<sup>3</sup> Variations imprimées à la ligne globale, « variations des prix des biens et services importés ».

Sous l'effet de la hausse des prix des biens importés, due essentiellement aux perturbations nées de la baisse des importations en provenance des pays de la ZMAO et de la hausse des coûts commerciaux (transport, délai, etc.), l'inflation ressortirait à 3,7% en 2025, contre un taux 3,0% initialement prévu. Ainsi, il est enregistré un écart inflationniste de +0,7 pp par rapport au scénario central.

### *2.10.2. Finances publiques*

Les effets de la sortie du Niger de la CEDEAO, se traduiraient, sur le volet des finances publiques, par une plus-value de +9,5 milliards par rapport au scénario de référence.

En effet, il s'observerait une légère amélioration des recettes fiscales, due au surcroît de 9,5 milliards enregistrés sur les droits de douane, ce qui porterait le solde global dons compris de 2,9% du PIB, dans le scénario de base, à 3,0% du PIB.

### *2.10.3. Balance des paiements*

Les effets du retrait du Niger de la CEDEAO sur le secteur extérieur se traduiraient par une aggravation du déficit des transactions courantes.

En effet, sous les effets du retrait du Niger de la CEDEAO, le secteur extérieur serait essentiellement caractérisé par une détérioration du solde des transactions courantes (-1,7% du PIB).

Cette détérioration proviendrait d'une contraction simultanée des exportations (-0,4% du PIB) et des importations des produits (-1,0% du PIB), mais aussi des transferts de fonds des migrants (-0,3% du PIB). Cette situation refléterait les effets de la prise en compte des effets de la baisse du commerce avec les pays de la CEDEAO (or UEMOA), mais aussi ceux d'une possible imposition de visa qui amenuiserait le stock de la diaspora nigérienne travaillant dans ces pays.

## CHAPITRE 2 : Risques Budgétaires Spécifiques

Certains risques spécifiques pourraient engendrer des coûts budgétaires en cas de survenance. Ce sont :

- Risques liés aux Catastrophes Naturelles
- Risques liés à la dette publique
- Risques liés aux entreprises publiques
- Risques liés aux partenariats public-privé (PPP).

### I. Risques liés aux Catastrophes Naturelles

Le Niger fait régulièrement face aux événements occasionnant souvent des catastrophes naturelles à cause de la vulnérabilité et de l'exposition des populations. Les principaux facteurs et causes de ces événements sont la **sécheresse, l'inondation et l'invasion acridienne**.

Le coût moyen<sup>4</sup> d'une sécheresse, selon les données du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA), se chiffre à 156,34 milliards (**ou 2,1% du PIB**). Son pic est observé en 2021 en se chiffrant à 295,57 milliards (**ou 3,6% du PIB**).

Pour faire face à ces catastrophes, il est impérieux de disposer d'un mécanisme de gestion de risques de catastrophes (GRC) afin de permettre une meilleure prise en charge. Il est également important d'analyser et de quantifier les conséquences budgétaires sur l'activité économique.

#### 1.1. Evaluation des risques identifiés

L'analyse rétrospective des fréquences et des coûts historiques des risques climatiques procède d'abord par une évaluation de chaque risque de catastrophe identifié. Ces risques identifiés sont évalués par rapport à la probabilité d'occurrence et le coût monétaire associé. Ils sont ensuite hiérarchisés à travers un outil appelé matrice<sup>5</sup> de risques (de criticité) afin de déceler ceux qui sont prioritaires en vue d'une meilleure quantification et une meilleure prise en charge

Cette étape procède d'abord par le calcul des probabilités (fréquences historiques) des risques identifiés à la section II précédente. Ensuite, il est associé à chacun de ces risques son coût moyen, calculé sur la base d'un relevé historique. Enfin, une note est attribuée aux valeurs de chacun de ces paramètres, suivant **une échelle allant de 1 à 5**<sup>6</sup>, en fonction du caractère plus ou moins élevé de ceux-ci, pour une fin de priorisation pour leur prise en charge.

Les tableaux ci-après donnent les fréquences historiques de chacun des risques, dans cet ordre, de la sécheresse, de l'inondation, de l'invasion acridienne et de la tempête :

---

<sup>4</sup> Relevés de la période 2014-2023.

<sup>5</sup> Une matrice des risques est un outil d'analyse qui permet d'évaluer en amont la probabilité et la gravité des risques liés à un projet. Une fois ces deux éléments évalués, vous pouvez alors représenter chaque risque de manière visuelle dans votre matrice afin d'en calculer les éventuelles répercussions.

<sup>6</sup> Voir en infra tableau N°5, p. 3

Tableau N° 1 : probabilité d'occurrence selon l'échantillon			Tableau N° 3 : probabilité d'occurrence selon l'échantillon		
<b>Inondation</b>			<b>Tempête</b>		
Périodes (Echantillon)	NB (Années)	Fréquence historique (en %)	Période	NB (Années)	Fréquence historique (en %)
1980-2022	43,0	55,8	1980-2022	43,0	2,3
1993-2022	30,0	76,7	1993-2022	30,0	3,3
2003-2022	20,0	90,0	2003-2022	20,0	0,0
2013-2022	10,0	100,0	2013-2022	10,0	0,0
source : DGE/R à partir de données de EM-DAT			source : DGE/R à partir de données de EM-DAT		
Tableau N° 2 : probabilité d'occurrence selon l'échantillon			Tableau N° 4 : probabilité d'occurrence selon l'échantillon		
<b>Secheresse</b>			<b>Invasion acridienne</b>		
Périodes (Echantillon)	NB (Années)	Fréquence historique (en %)	Période	NB (Années)	Fréquence historique (en %)
1980-2022	43,0	27,9	1980-2022	43,0	9,3
1993-2022	30,0	30,0	1993-2022	30,0	3,3
2003-2022	20,0	35,0	2003-2022	20,0	5,0
2013-2022	10,0	40,0	2013-2022	10,0	0,0
source : DGE/R à partir de données de EM-DAT			source : DGE/R à partir de données de EM-DAT		

L'analyse de ces tableaux, en se référant au plus grand échantillon (1980-2022), montre une probabilité de 55,8% pour les événements d'inondation ; 27,9% de sécheresses ; 9,3% d'invasion acridienne et seulement 2,3% pour ceux de tempête. Ainsi, si l'on tient compte que du paramètre de probabilité de survenance, on pourrait dire que, parmi les risques identifiés, les plus fréquents (ou les plus imposants) sont les inondations qui apparaissent 24 fois en 43 ans, suivies des sécheresses qui s'observent 12 fois en 43 ans.

Par la suite, les échelles et étalon suivants ont été utilisés pour classer et noter chacun des risques en fonction de sa probabilité de survenance :

Tableau 5: Echelles et étalon de classement de probabilités de survenance des événements de risques climatiques

Rubrique	Grille de probabilité (1 à 5)				
Echelle ordinale	Très-Bas	Bas	Moyen	Elevé	Très-Elévé
Etalon de proba	05% - 10%	10% - 30%	30% - 50%	50% - 70%	70% - 95%
Echelle cardinale	1	2	3	4	5

Source : tiré de Peter W. G Morris, Jeffrey K. Pinto (2004), The guide to managing projects, ed John wiley & Sons Inc. p.39.

Le tableau qui suit immédiatement donne le classement des différents risques retenus, circonscrivant ainsi chacun suivant l'étalon de probabilité prédéfini :

Tableau 6 : Classements des principaux risques identifiés en fonction de leur probabilité de survenance

Rubriques		Grille de probabilité d'occurrence (en %)				
Evenement	Proba Pi (en %)	Très-Faible (1)	Faible (2)	Moyen (3)	Elevé (4)	Très-Elévé (5)
		0 à 10	10 à 30	30 à 50	50 à 70	70 à 95
Sécheresse	27,9		X			
Inondation	55,8				X	
Tempête	2,3	X				
Invasion-acridienne	9,3	X				

Source : DGE/R, à partir de données EM-DAT

Le tableau ci-avant montre que les événements de sécheresse et d'inondation<sup>7</sup> peuvent être classés, respectivement, comme un risque - **faible (note [2])** et un risque - **élevé (note [4])**. Et les risques liés à la tempête et l'invasion acridienne sont tous classés risques- **très faible (note [1])**.

Si l'on s'en tient donc au seul critère de probabilité, les événements de faible fréquence (tempête et invasion acridienne) peuvent être négligés dans la priorisation de risques à prendre en charge.

L'autre critère à scruter est le **coût financier** (coût moyen) associé à chaque risque identifié. Le décryptement de ce critère ne pouvant être fait pour les tempêtes et les invasions acridiennes, pour des raisons notamment de la non disponibilité de données, l'évaluation du critère de coûts s'est focalisée uniquement sur les événements des inondations et sécheresses.

Le tableau qui suit donne le coût financier moyen de chaque risque retenu, obtenu sur la base d'un relevé historique des coûts fourni pour les sécheresses (DNP/GCA) et les inondations (DGPC<sup>8</sup>) :

Tableau 7 : coût moyen par type de risques identifiés<sup>9</sup>

Rubrique	Echantillon & methode d'estimation	Coût moyen (en mrds FCFA)
Sécheresse	Moyenne (année 2011, 2019, 2021)	233,3
Inondation	Observation ponctuelle (année 2019)	157,0
<i>Source : DGE/R à partir de données DGPC &amp; MAH/GC</i>		

En prenant comme référent d'analyse le coût moyen et en se référant aux données du relevé sur les coûts de catastrophes (sécheresses 2011, 2019, 2021) et (inondation, 2019), le coût d'une sécheresse (respectivement, inondation) se chiffre à 233,3 milliards FCFA (respectivement, 157 milliards FCFA).

Ces coûts, tels que consignés dans le tableau ci-dessus, permettent de classer les risques liés aux sécheresses et inondations à l'aide d'une échelle et un étalon de coûts prédéfinis, puis une note (1 à 5) est attribuée à chaque risque en fonction de son impact (coût moyen en unités monétaires).

Ci-dessous, les échelles et étalon utilisés pour classer et noter chacun des risques en fonction de son coût moyen :

<sup>7</sup> Evaluation critériée sur la probabilité de survenance des risques.

<sup>8</sup> Relevé ponctuel issu du Plan intégré de réponse aux inondations de 2020.

<sup>9</sup> Inondations 2019, l'intervention du soutien aux vulnérables a eu lieu en 2020, retracée par le Plan intégré de réponse aux inondations 2020. On relève un effet de décalage du point de vue du relevé fait, valable également pour les sécheresses.

Tableau 8 : Echelles et étalon de classement de coûts des événements de risques climatiques

Notation	classes	Coûts humains	Coûts matériels
1	Très faible	1 ou plusieurs blessés	Entre 195 millions et 1,95 mrds FCFA
2	Faible	1 à 9 morts	Entre 1,95 mrds et 19,5 mrds FCFA
3	Moyen	10 à 99 morts	Entre 19,5 mrds et 195 mrds FCFA
4	Elevé	100 à 999 morts	Entre 195 mrds et 1950 mrds FCFA
5	Très élevé	1 000 morts ou plus	1.950 mrds FCFA ou plus

**Source** : "National Risk Assessments : A cross country perspective" (OCDE, 2018), informations adaptées.

Les informations consignées dans le tableau ci-dessus permettent de classer les risques de catastrophes retenus et dont les coûts associés sont disponibles (sécheresses & inondations).

Le tableau qui suit donne un classement des risques retenus en fonction de leurs coûts moyens respectifs :

Tableau 9: Classement des événements de risques identifiés en fonction de leurs coûts

Grille de coûts associés aux risques de catastrophes (en mrds FCFA)					
Echelle et Notation	Très-Faible (1)	Faible (2)	Moyen (3)	Elevé (4)	Très-Elévé (5)
Classes des coûts	Entre 195 millions et 1,95 mrds FCFA	Entre 1,95 mrds et 19,5 mrds FCFA	Entre 19,5 mrds et 195 mrds FCFA	Entre 195 mrds et 1950 mrds FCFA	1950 mrds FCFA ou plus
Sécheresses				x	
Inondations			x		

**Source** : DGE/R, données DGPC et MAH/GC

L'analyse du tableau ci-dessus montre que les événements de sécheresse peuvent être classés comme un risque - **élevé (note [4])** et ceux d'inondation comme un risque-**moyen (note [4])**.

Les autres risques (tempête et invasion acridienne) ne sont pas classés en raison d'un manque d'informations relatives à leurs coûts sur la période sous revue. Sur la base du couple (proba, coût), une hiérarchisation des différents risques identifiés peut être faite.

## 1.2. Hiérarchisation des risques identifiés

Le risque d'un état de nature (aléa) étant défini comme le produit de **sa probabilité** de survenance [1] par **son impact** [2], son importance est alors déterminée par ces deux (02) facteurs. La connaissance de ces paramètres permet, en faisant recours à des grilles précises, d'attribuer une note à chacun des aléas dans un tableau croisé appelé **matrice de risque ou de criticité**.

A cette étape, les risques sont donc hiérarchisés, ce qui permet une priorisation objective en vue de leur **éventuelle prise en charge**.

Dans cette matrice, chaque risque est localisé, à la fois, en fonction de sa note dépendamment de sa probabilité (ici, en colonne) et de celle tributaire de son coût moyen (ici, en ligne).

Le tableau suivant donne le résultat de ce classement pour les risques associés aux sécheresses et inondations :

Tableau 10: Matrice de criticité/risques pour les risques budgétaires liés aux événements de sécheresses et inondations

Matrice de criticité						
Couple (coût, proba)		Echelle de Probabilités				
		1	2	3	4	5
Echelle de Coûts	1					
	2					
	3					
	4		Sécheresse		Inondation	
	5					

**Source** : DGE/R, à partir de données EM-DAT

Par la suite, le tableau de risques suivant est utilisé pour calculer la criticité de chaque risque retenu, criticité = Note [proba]\* Note [impact] :

Tableau 11 : Calcul de criticités des risques de sécheresses et inondations

Impact Probabilité	Très faible (1)	Faible (2)	Moyen (3)	Elevé (4)	Très élevé (5)
Très faible (1)	1	2	3	4	5
Faible (2)	2	4	6	8	10
Moyenne (3)	3	6	9	12	15
Elevée (4)	4	8	12	16	20
Très élevée (5)	5	10	15	20	25

**Criticité** = **Note [proba]\* Note [impact].**

Faible	Moyen	Elevé
1-7	8-14	15-25

**Source** : Extrait de « Boîte à outils pour les transferts monétaires dans les situations d'urgence/ Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ».

Selon les résultats de calculs des criticités associés aux risques identifiés, les risques liés aux inondations et ceux afférents aux sécheresses affichent une criticité égale à  $(4*3) = [12]$  pour les inondations et une criticité égale à  $(2*4) = [8]$  pour les sécheresses. Ils sont donc tous classés comme des **risques modérés** en termes de priorités à traiter, conformément à l'échelle de criticité retenue (**voir tableau 8, ci-avant**).

Toutefois, ceux-ci doivent faire l'objet d'une quantification objective pour une meilleure prise en charge dans le budget de l'Etat, afin que, possiblement, une provision soit constituée pour mieux prévenir leur survenance.

### 1.3. Canaux de transmission et Paramètres à simuler

En se basant sur les données historiques sur le taux de croissance de l'ensemble des branches les plus importantes du secteur primaire (agriculture *lato sensu*), **le scénario alternatif climat** est élaboré à partir d'une simulation d'impact d'une période sévère de catastrophe (option maximaliste pour le choix de coûts).

En effet, l'exercice simule, à la fois, l'impact conjugué d'un épisode de sécheresse et d'inondation sur les branches agriculture et élevage, l'inflation, tout en assumant être dans une économie où l'Etat et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) interviennent pour assister les populations vulnérables. Plusieurs canaux de transmission ont ainsi été identifiés :

### 1.3.1. Impacts sur la croissance et l'inflation

Une baisse de l'activité économique est attendue, qui se répercuterait *in fine* sur les finances publiques. Plus spécifiquement, les effets ci-après sont attendus :

- **Activité économique/PIB** : la baisse de la production de l'agriculture et de l'élevage devrait se traduire par un ralentissement de l'activité économique, ces secteurs contribuant à environ 40% du PIB, avec la baisse des revenus des ménages, du niveau de consommation et de celui du PIB nominal. Subséquemment, le volume des exportations des produits agricoles et pastoraux baisserait et les importations des produits alimentaires augmenteraient éventuellement ;
- **Niveau des prix** : le niveau de production domestique étant diminué, cela affecterait le niveau des prix des produits vivriers et de l'élevage, pouvant engendrer de l'inflation. L'impact sur les prix serait alors retardé d'une période, étant donné que la production agricole pluviale de l'année n, souvent récoltée au 4<sup>ème</sup> trimestre, est généralement écoulee l'année suivante (n+1).

### 1.3.2. Impacts sur les finances publiques

La baisse de l'activité économique se répercuterait sur les finances publiques. Ainsi, en même temps qu'une hausse des dépenses publiques pour faire face à la crise, les recettes publiques se contracteraient, quant à elles. De façon spécifique, les effets suivants sont attendus :

- **Diminution des recettes publiques** : l'impact observé sur la production devrait affecter négativement les recettes provenant directement ou indirectement du secteur agricole, des autres secteurs de l'économie et des importations de certains produits exonérés de taxes durant ces crises ;
- **Augmentation des dépenses publiques** : en réponse à la dégradation des conditions de vie des ménages, notamment vulnérables, les pouvoirs publics seraient amenés alors à engager des dépenses financées par le budget, avec ou sans appuis des PTF. En prenant en compte le plan de réponse des Autorités à la catastrophe naturelle et ses rapports d'exécution, les impacts macro-budgétaires ont été quantifiés. Ainsi, une proportion de 45% pour la contribution gouvernementale et 55% pour celle des PTF dans la mise en œuvre du plan a été appliquée pour le calibrage.

### 1.3.3. Mode de financement des dépenses publiques additionnelles

Le mode financement retenu parmi plusieurs possibilités est celui d'une combinaison d'emprunts (60%) et d'un réaménagement budgétaire (40%). Aussi, il est supposé que l'intervention des pouvoirs publics et le décaissement des ressources par les PTF aient lieu durant l'année du choc. Cependant, il est à noter que les dépenses de reconstruction engagées par les pouvoirs publics sont étalées sur l'ensemble de l'horizon avec respectivement 50%, 35% et 15% pour la 1<sup>ère</sup> année (celle du choc), l'année suivante et la 3<sup>ème</sup> et dernière année.

- **Ventilation des dépenses par type d'aides** : l'utilisation des dépenses a été calibrée dans AYOROU en enregistrant le montant total qui est distribué sous forme de « cash transfert » ou « d'assistance en nature » dans le TOFE dans la rubrique « subventions et transferts ». L'assistance en nature est supposée s'effectuer à partir des importations de produits alimentaires. Ainsi, la réponse

gouvernementale aurait donc un effet sur les dépenses publiques totales, le déficit budgétaire, le niveau des emprunts et le niveau des importations. L'intervention de l'Etat devrait également avoir des effets positifs sur le revenu total des ménages, leur niveau de consommation, en conséquence atténuer l'impact résiduel sur le PIB.

- **Pour l'aide humanitaire** : il est émis l'hypothèse que l'aide humanitaire se ferait principalement sous forme de dons en nature, à travers notamment des importations, ce qui augmenterait les consommations non marchandes des ménages du même montant, tout en s'affichant sans impacts budgétaires. On assumera que cette intervention d'urgence s'effectue au travers d'une demande adressée aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) locales ou internationales, c'est-à-dire les Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLM).

Comme résultats attendus, le budget de l'Etat sera donc affecté, les importations augmenteraient, et selon les relations fonctionnelles du modèle AYOROU, l'effet de l'intervention de l'État et des PTF devrait permettre d'atténuer plus ou moins l'impact des catastrophes naturelles sur l'activité économique.

#### 1.4. Estimation des coûts économiques

L'estimation des coûts économiques associés aux risques climatiques identifiés comme les plus imposants (inondations et sécheresses) au Niger consiste à simuler leurs impacts en établissant un scénario de base.

Ces impacts correspondraient alors à l'écart entre l'estimation des agrégats macroéconomiques dans le scénario de base et le scénario alternatif (scénario-risques climatiques).

Le scénario risques climatiques est simulé en deux (02) étapes. La première étape simule seulement les effets des catastrophes retenues sans l'intervention de l'Etat afin d'estimer les coûts indirects (économiques) associés. La seconde étape, quant à elle, intègre les dépenses de l'Etat (et éventuellement des PTFs) engagées (coûts directs) pour soutenir les personnes vulnérables afin d'approximer les effets d'atténuation induits par l'intervention des Autorités et ses partenaires.

Le tableau suivant donne les valeurs de différents paramètres retenus pour le calibrage :

Tableau 12 : Valeurs des différents paramètres pour calibrer le scénario alternatif-climat

Paramètres	Unité	Valeur
Baisse de la production vivrière <sup>12</sup>	%	-14,00%
Baisse de la production des cultures d'exportation	%	-15,70%
Elevage	%	-1,00%
<b>Hausse des prix des produits vivriers a l'année n+1 (après le choc)</b>		
Produits de l'agriculture vivrière	%	5,00%
Produits agricoles d'exportation	%	10,40%
Produits de l'élevage	%	5,10%
<b>Montant total des dépenses de l'Etat pour assister les personnes vulnérables</b>		
<b>Sécheresse</b>	en % et/ou en mrds de FCFA	120,6
<b>Inondation</b>	en % et/ou en mrds de FCFA	180,7
Dépenses de l'Etat financées par un endettement (intérieur ou extérieur)	en % et/ou en mrds de FCFA	47,9%= 144,2
Réaménagement budgétaire sur les achats des B&S	en % et/ou en mrds de FCFA	52,1%=157,1
Dépenses additionnelles de l'Etat sous formes de cash transfert	en % et/ou en mrds de FCFA	233,8
Dépenses additionnelles de l'Etat engagées dans la reconstruction	en % et/ou en mrds de FCFA	67,5
Montant total de l'assistance des PTF pour assister les personnes vulnérables	en % et/ou en mrds de FCFA	180,9
Assistance totale des PTF sous forme de demande adresses aux ISBLM	en % et/ou en mrds de FCFA	180,9

**Source :** DGE/R, calculs sur la base des coûts historiques des catastrophes naturelles

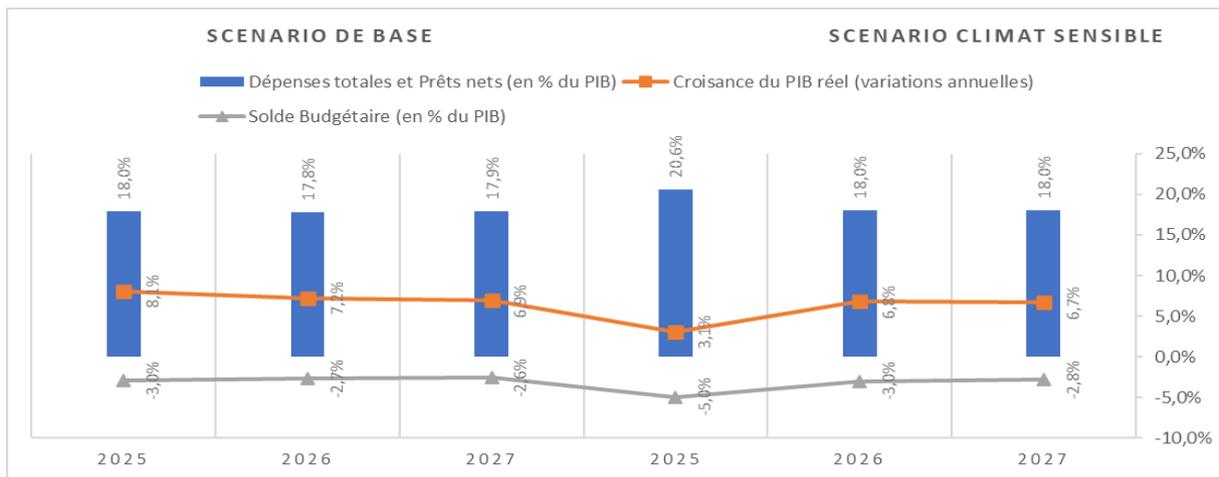
### 1.5. Analyse des résultats de la simulation d'impacts

La présente analyse porte sur les effets du choc à moyen terme (2025-2027), mais ne se focalise que sur les volets « *croissance et inflation* », « *revenu et consommation par tête des ménages* » et « *finances publiques* », les effets sur les autres comptes étant marginaux. L'effet sur l'inflation est apprécié un an après le choc, entendu qu'une bonne partie de la production agricole est écoulee l'année suivant celle du choc. Il est en outre assumé que, tant l'État que les PTF, contribueraient chacun respectivement à hauteur de 301,3 milliards et 180,9 milliards<sup>10</sup> en réponse à cette situation.

Le graphique ci-dessous, présente les résultats de simulation du scénario de base.

*Graphique 2: Résultats de simulation (scénario de base vs choc climat - intervention)*

<sup>10</sup> Coûts historiques valorisés avec un facteur d'inflation.



**Source :** ME/F/DGE/R, données modèle Ayrou

### 1.5.1. Impacts sur la croissance et l'inflation

- **Impacts sur la croissance :** sous ces hypothèses, un choc climatique combiné d'un épisode de sécheresse et d'un épisode d'inondation en 2025 aurait pour conséquence un ralentissement de l'activité économique sur la période, avec une diminution de la croissance du PIB d'environ 5,0 points de pourcentage (pp) en 2025 (l'année du choc) ; 0,4 pp en 2026 et 0,2 pp en 2027 par rapport au scénario de base.
- **Impacts sur l'inflation :** ce choc se traduirait également par une hausse de taux d'inflation en 2026 induite, à la fois, par une augmentation des prix des produits agricoles, pastoraux et ceux des produits de la pêche. Ainsi, ce taux d'inflation s'afficherait à 4,9% en 2026, soit 2,3 pp de plus par rapport au scénario central.

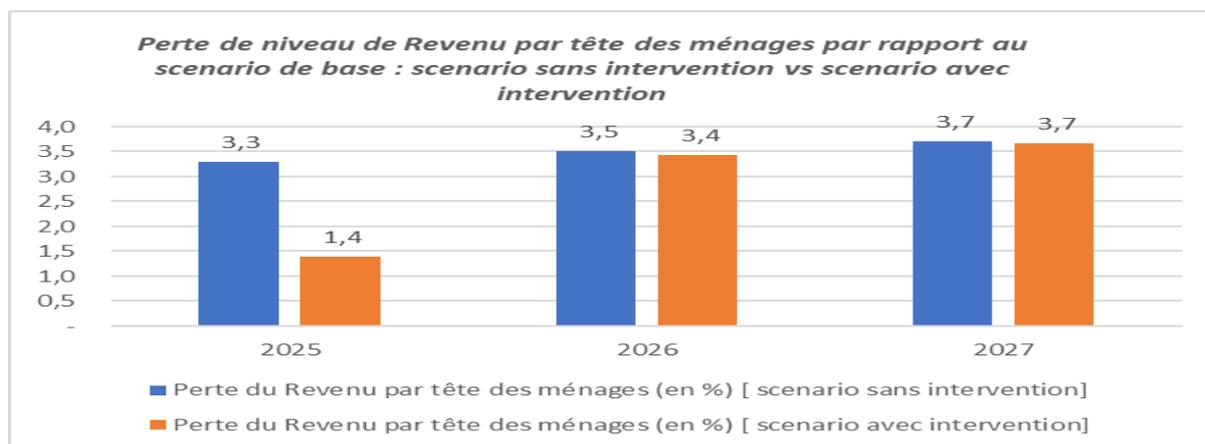
### 1.5.2. Impacts sur le revenu et la consommation par tête des ménages

L'impact du choc climatique simulé (un épisode de sécheresse et d'inondation), du côté des ménages, à l'échelle micro, est apprécié par les variations du revenu par tête approximé par le Produit National Brut (PNB) par tête (en FCFA courant) et de la consommation finale des ménages par tête (en FCFA courant), après le choc.

- **Impacts sur le revenu par tête des ménages :** l'impact du choc se traduirait par une contraction de revenu par tête des ménages de 3,3% ; 3,5% et 3,7% respectivement en 2025, 2026 et 2027. Cette baisse serait liée aux pertes des productions enregistrées par la branche agriculture, élevage et la branche pêche, ainsi qu'aux effets d'entraînement de celle-ci sur l'ensemble de l'économie. Toutefois, les diminutions de revenu par tête des ménages observées (scénario sans intervention) sont atténuées par les dépenses de soutien aux personnes vulnérables engagées par l'Etat et de ses partenaires. En effet, dans le scénario (avec intervention), ces pertes se sont refluées qu'à 1,4 % (au lieu de 3,3%) en 2025 ; 3,4% (au lieu 3,5%) en 2026 et 3,7% (inchangé) en 2027, soit une amélioration de 1,9 pp en 2025, 0,1 pp en 2026 et 0,0 pp en 2027, par rapport au scénario sans intervention. L'intervention de l'Etat (et ses partenaires) a bien donc été salvatrice, notamment en relevant le niveau de revenu des ménages.

Ces différents résultats sont reportés sur le **graphique** qui suit :

Graphique 3 : Impacts du choc sur le revenu par tête des ménages

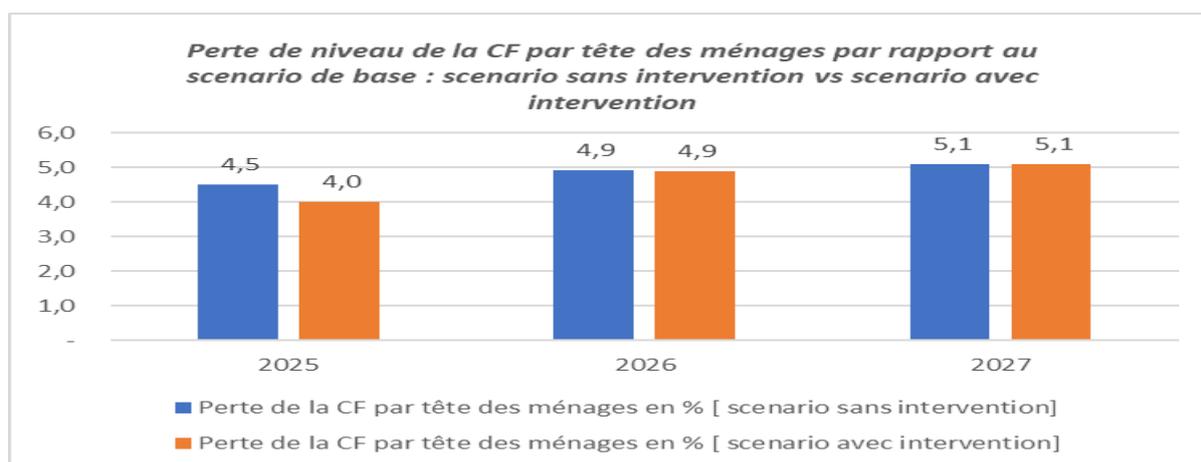


**Source :** DGE/R, données modèle Ayorou

- **Impacts sur la consommation par tête des ménages :** l'analyse du niveau de consommation par tête des ménages (en FCFA courant) avant et après le choc donne des résultats à peu près similaires à ceux obtenus pour le revenu. En effet, le choc risques climatiques (scénario sans intervention) induirait une diminution du niveau de consommation par tête des ménages de 4,5% en 2025 ; 4,9% en 2026 et 5,1% en 2027. Pour la consommation par tête des ménages, dans le scénario avec intervention, la perte du niveau ne serait que de 4,3%, contre 4,5% dans le scénario sans intervention, en 2025, soit une amélioration de 0,2 pp. Pour les années 2026 et 2027, l'ampleur de baisse du niveau de consommation par tête de ménages reste inchangée.

Ces résultats peuvent être visualisés sur le graphique suivant :

Graphique 4 : Perte du niveau de la consommation (en %)



**Source :** ME/F/DGE/R

### 1.5.3. Impacts sur les finances publiques

- **Impacts sur les dépenses publiques :** les dépenses publiques seraient augmentées avec l'intervention de l'Etat (et PTF) de soutien aux personnes vulnérables. Cette hausse des dépenses publiques représenterait, en pourcentage du PIB, une augmentation de 2,6 pp en 2025 ; 0,2 pp en 2026 et 0,1 pp en 2027, ce qui aggraverait le déficit budgétaire de respectivement 2,0

pp ; 0,2 pp et 0,3 pp par rapport au scénario de base. Le surcroît de dépenses constaté en 2026 et 2027 serait lié à l'accroissement des dépenses d'équipement engagées pour la reconstruction des infrastructures publiques. Celles-ci étaient en fait échelonnées sur la période sous revue, avec une part de 50,0% en 2025, 35,0% en 2026 et 15% en 2027.

- **Impacts sur les recettes publiques** : pour les recettes de l'Etat, on observerait une légère baisse d'environ 45,9 milliards exclusivement sur l'année 2025 (année du choc), puisque les différentes branches affectées retrouvent leurs tendances initiales après cette année. La magnitude relativement faible de la perte de recettes s'explique par le fait que le choc n'affecterait directement que le secteur agricole (incluant l'élevage et la pêche) qui est, pour l'essentiel, informel et non fiscalisé, induisant ainsi une réduction marginale des recettes fiscales.

Dans ces conditions, **le déficit global base engagement dons compris** connaîtrait une dégradation de 2,0 pp du PIB en 2025, 0,3 pp en 2026 et 0,2 pp en 2027, soit une moyenne de 0,8 pp.

## 1.6. Perspectives en termes de retour des catastrophes naturelles

### 1.6.1. Magnitude de pertes

La perte globale enregistrée, sur fond du choc simulé, serait de 5,0 pp du rythme de l'activité économique nationale dans l'année du choc (0,4 pp, un an après le choc et 0,2 pp, la dernière année). Cette situation devrait mobiliser un plan de réponse de 482,2 milliards de la part de l'Etat et ses Partenaires, mise à part la baisse, même si elle est d'une ampleur contenue, des recettes publiques de 45,9 milliards. Aussi, une hausse de 2,3 pp d'inflation serait attendue un an après le choc.

C'est énorme comme défi, surtout lorsqu'aucune préparation n'est faite. Une chute aussi brutale pourrait donc être fatale quel que soit la performance de l'économie considérée.

### 1.6.2. Probabilité de retour

Aussi, il est à noter que les probabilités de retour de ces événements extrêmes sont de plus en plus fortes sur l'horizon considéré et ce au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'année du choc, ces risques vont donc en grandissant.

Ainsi, après la survenance supposée des catastrophes naturelles en 2025 (hypothèse assumée dans cet exercice), les probabilités de retour, calculées suivant la distribution de Weibull, pour les sécheresses (respectivement, les inondations) sont de 27,9% ; 48,0% ; 62,5% ; 73,0% ; 80,5% et 96,2% (respectivement, 55,8% ; 80,5% ; 91,4% ; 96,2% et 100%) dans 1, 2, 3, 4, 5 et 10 ans, c'est-à-dire, dans le même ordre, en 2026, en 2027, en 2028, en 2029, en 2030 et en 2035. Lesdites probabilités sont données par les tableaux 12 et 13 (voir, annexes).

## 1.7. Mécanismes de gestion des risques budgétaires liés aux catastrophes naturelles

### 1.7.1. Instruments financiers de prévention et de gestion des risques liés aux catastrophes naturelles

#### 1.7.1.1. Assurance

##### a) *African Risk Capacity (ARC)*

C'est une institution de l'Union Africaine créée en 2012 pour permettre à ses 33 états membre de se préparer, de gérer et de financer la réponse aux risques climatiques. Ce mécanisme basé sur l'incidence de la sécheresse assure le transfert de ce risque au profit des populations à travers le versement d'indemnités. Le Niger a bénéficié des versements d'indemnité en 2014, C'est le pays qui fait son paramétrage avec ARC et l'indemnité passe par l'Etat qui fait une redistribution aux sinistrés sur la base de son plan de réponse. Le Niger a bénéficié des indemnités en 2014 et 2021.

##### b) *Assurance Agricole*

Le Niger est dans le processus de mettre en place une assurance agricole afin de faire le transfert de risque pour protéger les producteurs agricoles des catastrophes. Les acteurs sont sensibilisés dans la plupart des régions du Niger. Après la validation du rapport de l'étude de faisabilité, le processus connaîtra une accélération au niveau national.

##### c) *Assurance individuelle*

Un ensemble de produits est proposé par les compagnies d'assurance au Niger. Parmi ces produits ceux qui semblent avoir un lien avec les risques de catastrophes ont pour objet de garantir l'assuré contre tous les dommages, pertes matérielles ou destructions survenant aux biens assurés dans les cas suivants :

- Incendie (Bâtiment d'exploitation, Matériel d'énergie et de télécommunication Mobilier et Matériel de bureau),
- Dommages Electriques,
- Tempêtes, Ouragans, Cyclones,
- Chute de la foudre, Chute d'aéronef
- Dégâts des eaux,
- Recours des voisins et des tiers Pertes indirectes,
- Frais de déplacement et de déblais,
- Frais et honoraires d'expert,
- Grèves, émeutes et mouvements populaires,
- Vol dans les locaux assurés,
- Vol coffre,
- Détériorations mobilières et immobilières.

#### 1.7.1.2. Fonds souverains de prévoyance

##### a) *Stocks nationaux de sécurité*

Ils sont constitués du (Stock National de Sécurité (SNS) de la Réserve Alimentaire Stratégique (RAS), des stocks d'urgence et des stocks des banques céréalières. Le

SNS est mis en place et renouvelé chaque année pour couvrir les besoins alimentaires des sinistrés d'une catastrophe majeure pour une durée de 3 mois en attendant la mobilisation de l'aide. La RAS est utilisée pour répondre à des besoins ponctuels et localisés par les autorités. Les stocks d'urgence sont constitués dans le cadre de réponses d'urgence. Les stocks des banques céréalières permettent aux populations de s'approvisionner en vivres dans de meilleures conditions pendant les difficultés alimentaires.

#### *b) Le trésor public*

Depuis 2018 avec la réforme des finances il n'y a plus de ligne directe pour le dispositif. Ce sont les fonds fongibles ou l'union européenne fait un appui budgétaire de la sécurité alimentaire qui sont utilisés pour la reconstitution du stock national de sécurité et pour la mise en œuvre des activités. L'achat des vivres pour le SNS est fait à partir du trésor public à travers des crédits. La mise en œuvre est faite à travers les crédits délégués depuis 2021.

#### *c) Fonds commun des donateurs*

Il s'agit d'un fond alimenté par les partenaires financiers du Niger et qui permettait la mise en œuvre des plans de soutien aux populations affectées par les crises et catastrophes. Depuis 3 à 4 ans il n'y a que la coopération luxembourgeoise qui l'alimente. En 2022 et 2023 leur contribution a servi à l'achat de vivre pour appuyer les inondations. C'est le cas aussi pour le ciblage de la DGC en 2024.

### *1.7.2. Renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophe*

#### *1.7.2.1. Plans d'urgence budgétaire*

##### *a) Plan d'action de la politique humanitaire*

Le plan d'action 2022 – 2026 de la politique de l'action humanitaire a été élaboré et adopté par le gouvernement pour réaliser les 4 objectifs stratégiques suivants :

- Renforcer les cadres politiques et institutionnels tout en intégrant la prévention, la réponse et le relèvement dans les politiques nationales et sectorielles ;
- Améliorer la coordination et la gouvernance entre tous les acteurs impliqués (Etat, acteurs humanitaires, PTF, secteur Privé et OSC) tout en renforçant les capacités techniques, matérielles et financières pour une coordination efficace, un suivi/évaluation et une capitalisation ;
- Renforcer la gestion des risques, la mobilisation des ressources et les capacités des acteurs pour assurer une efficacité des réponses aux urgences, du relèvement postcatastrophes et le développement à travers l'opérationnalisation de l'approche Nexus HDP.
- Contribuer à la réduction des risques et à la lutte contre la vulnérabilité par la prévention, la préparation, la réponse et le relèvement durable des communautés affectées et/ou exposées aux crises et chocs divers.

Le coût total est de 198 549 586 000 FCFA. Il sera mobilisé par les collectivités Territoriales (2%), le Budget National (8%) et les 90% à rechercher.

### *b) Plan de contingence*

Le Ministère de l'action humanitaire et de la Gestion des catastrophes élabore un plan de contingence pour gérer les urgences consécutives aux crises et/ou catastrophes mais également les questions de relèvement. Il s'agit d'une planification basée sur des scénarios d'impacts des catastrophes sur les populations. Les prévisions sont basées sur des nombres de sinistrés attendus à la suite des catastrophes probables. Il comprend des appuis d'urgence dans les secteurs de la sécurité alimentaire, de la protection, de la santé, de la nutrition, des bien non alimentaire et abri, de l'eau hygiène et assainissement et de l'éducation. Le plan triennal de contingence inondation 2023 – 2025, **44 140 151 800 de FCFA**. Les fonds de sa mise en œuvre proviendront de l'Etat et des PTFs. Le MAHGC se propose également d'élaborer un plan pluriannuel de contingence multi risque afin de prendre en compte les risques majeurs

### *c) Plans de réponses d'urgence*

Des plans d'urgence sont élaborés et mis en œuvre au niveau du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires et au Niveau du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes. Ces plans de réponse sont financés par l'Etat et les PTF. A la différence des plans de contingence ils prennent en charge des effectifs réellement enregistrés lors des crises et/ou catastrophes. Cependant les secteurs d'intervention sont les mêmes que ceux des plans de contingence. Un plan de réponse aux inondations de 2024 est en cours de validation au MAHGC. Il fait un coût tournant autour de 92 milliards. Les plans de réponse sont alignés sur les plans de contingence et le plan d'action de la politique d'actions humanitaires. Les fonds de sa mise en œuvre proviendront de l'Etat et des PTFs.

#### 1.7.2.2. Coordination avec les partenaires techniques financiers

##### *a) Mécanisme de Réponse Immédiate*

A la suite d'un phénomène naturel donnant lieu à une catastrophe majeure, le Gouvernement peut demander à la Banque Mondiale de réaffecter des fonds des Projets aux Composantes de Contingence (ou de réponse aux urgences/catastrophes) à l'appui des mesures de réponse d'urgence, de relèvement et de reconstruction. La crise ou l'urgence étant définie comme « un événement qui a causé, ou est susceptible de causer de façon imminente, un impact économique et/ou social négatif majeure d'origine naturelle ou humaine ». Dans sa formulation, le MRI couvre l'urgence comprise entre un à trois mois, et le relèvement allant de trois à neuf mois. Dans cet intervalle, l'essentiel des activités programmées doivent avoir été mises en œuvre. D'autres banques intervenant dans le financement de projet et/ou de programme au Niger permettent également des facilités similaires

##### *b) Equipe humanitaire pays*

L'Etat est accompagné dans la gestion des crises et des catastrophes par une équipe humanitaire dont les interventions sont coordonnées par OCHA. Elle est composée des agences et structures du système des Nations Unies, de certaines coopérations et de certaines ONGs nationales et internationales qui mobilisent en toute autonomie des moyens pour mettre en œuvre des activités dans les secteurs précités. Les fonds suivants peuvent être sollicités en cas d'urgence absolue :

- Fond humanitaire régional pour l’Afrique de l’Ouest et du Centre (FHRAOC) ;
- Fond Central des Urgences des Nations Unies (CERF) ;
- Fond d’urgence de ECHO ;
- Les Fonds des Coopérations notamment Espagne et Britannique.

## **II. Risques liés à la dette publique**

Les risques budgétaires liés à la dette publique sont relatifs à l’évolution des taux d’intérêts, à l’évolution du taux de change entre les principales liquidités internationales, ainsi qu’au refinancement de la dette.

Le Niger affiche un risque modéré de surendettement extérieur, excepté le service de la dette sur les recettes fiscale pour la seule année 2023. Dans le scénario de référence, aucun indicateur de la dette extérieure ne dépasse son seuil. Toutefois, deux indicateurs paraissent vulnérables aux chocs simulés dans le cadre des tests de résistance normalisés. Il ressort que les ratios VA et service de la dette extérieure sur les exportations de biens et services sont les indicateurs les plus sensibles pour le Niger.

Le Niger présente un risque de surendettement global modéré. Le ratio VA de la dette publique sur PIB se situe en dessous de son seuil dans le scénario de référence. Toutefois, il dépasserait le seuil en cas de choc le plus extrême dans les tests de résistance normalisés à partir de 2026.

Le Niger dispose d’un espace limité pour absorber les chocs sur la viabilité de la dette. A la suite de la notation « modérée » du risque de surendettement extérieur, il est nécessaire d’effectuer une évaluation granulaire du risque. Il ressort de cette évaluation que les ratios VA et service de la dette sur exportations de biens et services se rapprochent de leurs seuils respectifs. Ainsi, en cas de choc extrême, il n’existerait pas de marge pour absorber ses effets, ce qui dégraderait la notation à la catégorie de risque « élevé » de surendettement. Il est par conséquent nécessaire d’accélérer la mise en œuvre des réformes en vue de la diversification de l’économie et d’accroître les exportations, notamment en prenant des mesures pour le démarrage dans les délais de l’exportation du pétrole brut.

## **III. Risques liés aux entreprises publiques**

Au Niger, les Entreprises et Établissements Publics (EEP) jouent un rôle prépondérant dans la vie socioéconomique. Ils facilitent l’accès des populations aux biens et services adaptés à leurs besoins en particulier dans les domaines de l’éducation, de la santé, de l’eau, de l’énergie, de l’agriculture, des télécommunications et des industries extractives.

Les réformes introduites en 2021 par le nouveau cadre juridique régissant ce secteur sont centrées sur l’amélioration de la gouvernance et de la performance économique et financière afin de prévenir toute situation pouvant éventuellement produire des dommages budgétaires (risques budgétaires).

L’analyse des risques budgétaires associés à la gouvernance des EEP met en jeu plusieurs facteurs en rapport avec les éléments-clefs de leurs relations financières avec l’État à savoir : (i) l’obligation de service public ; (ii) la participation au capital, (iii) les subventions et transferts ; (iv) la rétrocession ou les garanties des dettes et (v) les dividendes, taxes et royalties.

La survenance des risques au niveau de ces facteurs entraîne, soit l'augmentation des dépenses publiques, soit la baisse des ressources publiques, soit la transformation des passifs conditionnels en passifs réels. La principale implication est l'accroissement du déficit budgétaire et de la dette publique.

De nombreux EEP ont l'obligation de service public à des coûts très bas. Le risque, à ce niveau, est de recourir fréquemment à des dettes à court terme et/ou de demander davantage de subventions d'État. Ainsi, les subventions de l'État connaissent une hausse annuelle moyenne de 11,1% en passant de 67,246 milliards en 2021 à 81,573 milliards en 2023. Elles pèsent de plus en plus lourd sur le budget de l'État. Ce risque reste élevé ainsi que sa probabilité d'occurrence.

En ce qui concerne l'endettement des EEP, le risque associé est fortement réduit en raison de l'impossibilité à recourir directement aux concours des bailleurs étrangers. De même, les entreprises publiques ne sont pas autorisées à contracter des dettes auprès des créanciers internes dont le délai de remboursement dépasse un an sans autorisation préalable de la tutelle financière. Enfin, l'endettement des établissements publics se rapporte exclusivement à leur fonctionnement (dette sociale, dette fournisseurs, dette clients).

Cependant, trois (03) entreprises publiques bénéficient, à travers le mécanisme de rétrocession, des dettes concessionnelles contractées par l'État. En termes nominaux, la dette rétrocédée est passée de 632,52 milliards en 2020 à 637,77 milliards en 2021 puis à 726 milliards en 2022.

En 2022, les trois (03) entreprises publiques sus-évoquées ont supporté une charge de la dette de 20,41 milliards de FCFA (13,1% de la dette publique extérieure) dont 16,51 milliards de FCFA pour le remboursement du principal et 3,9 milliards de FCFA au titre des intérêts.

Le risque de défaut de remboursement par les entreprises bénéficiaires de la dette rétrocédée (transformation des passifs conditionnels en passifs réels) reste cependant faible, de même que le niveau de vraisemblance de sa réalisation.

Les rapports des organismes de contrôle, notamment la Cour des Comptes, ont relevé que les EEP détiennent d'importants arriérés fiscaux sans oublier certaines anomalies comme le recours à des taux d'amortissement non conformes au Code Général des Impôts (CGI). Le risque d'accumulation de la dette fiscale est très élevé. Il est cependant fortement réduit avec les pratiques de compensations arriérés d'impôts contre les dettes de l'État vis-à-vis de certaines entreprises publiques.

Enfin, l'accumulation des déficits du résultat net affecte les droits, actions, parts sociales et autres titres détenus par l'État auprès des Entreprises.

Globalement, déjà en 2019, la Banque Mondiale a estimé que les risques budgétaires sus-énoncés pourraient accroître le déficit budgétaire d'au moins 0,5% du Produit Intérieur Brut (PIB) et la dette publique de 11,6% du PIB.

Tous ces facteurs nécessitent une meilleure surveillance de la gestion financière et budgétaire des EEP.

#### IV. Risques liés aux partenariats public-privé (PPP)

Au Niger, les contrats de partenariat public-privé (CPPP) sont conformément à la loi n°2018-40 du 05 juin 2018 portant régime des Contrats de Partenariat Public-Privé.

Conformément aux dispositions de cette loi, un Contrat de Partenariat Public-Privé est un contrat par lequel une autorité contractante confie à un opérateur économique, personne morale de droit privé, pour une période déterminée, en fonction de la durée d'amortissement des investissements ou des modalités de financement retenues, une mission ayant pour objet la construction ou la transformation, l'entretien, la maintenance, l'exploitation ou la gestion d'ouvrages, d'équipements ou de biens immatériels nécessaires au service public dont l'autorité contractante a la charge, ainsi que tout ou partie de leur financement.

Le contrat PPP contient des clauses relatives à la durée, aux modalités de répartition des risques entre la personne publique et le partenaire, aux objectifs de performance incombant au partenaire, à la rémunération du partenaire, aux obligations du partenaire ayant pour objet de garantir le respect de l'affectation des ouvrages, des équipements ou des biens immatériels, au régime de la cession éventuelle par l'Etat, aux modalités de prévention et de règlement des litiges.

Les PPP peuvent être un atout d'efficience et de rendement mais ils peuvent également générer des passifs éventuels susceptibles de compromettre la viabilité budgétaire.

A cet égard le Niger mettra en place des mesures pour anticiper sur les risques budgétaires que les PPP peuvent engendrer à travers l'adoption de la loi n°2018-40 du 05 juin 2018 et ses textes d'application notamment :

La création d'une Structure d'Appui au Partenariat Public-Privé chargée de :

- fournir un appui aux parties au contrat dans la préparation, la négociation et le suivi des contrats de partenariat ;
- évaluer l'étude de faisabilité des projets préparés par l'autorité contractante ou le promoteur d'une offre spontanée ;
- exercer les fonctions de contrôle de l'exécution des CPPP sur toute leur durée ;
- engager toute procédure visant à la résiliation d'un contrat de partenariat en cas de non-respect des clauses contractuelles ;
- vulgariser et assurer la promotion des Partenariats Public-Privé.
- la mise en place et l'opérationnalisation du Comité Technique d'Evaluation des Contrats de Partenariat Public Privé (CTECP) auprès du Ministre de l'Economie et des finances en vue d'analyser les projets PPP et améliorer la qualité de l'évaluation de ces contrats.

## CHAPITRE 3 : Risques Institutionnels

### I. Risque de crédibilité du budget : cas d'erreur de prévision des recettes publiques, d'année en année

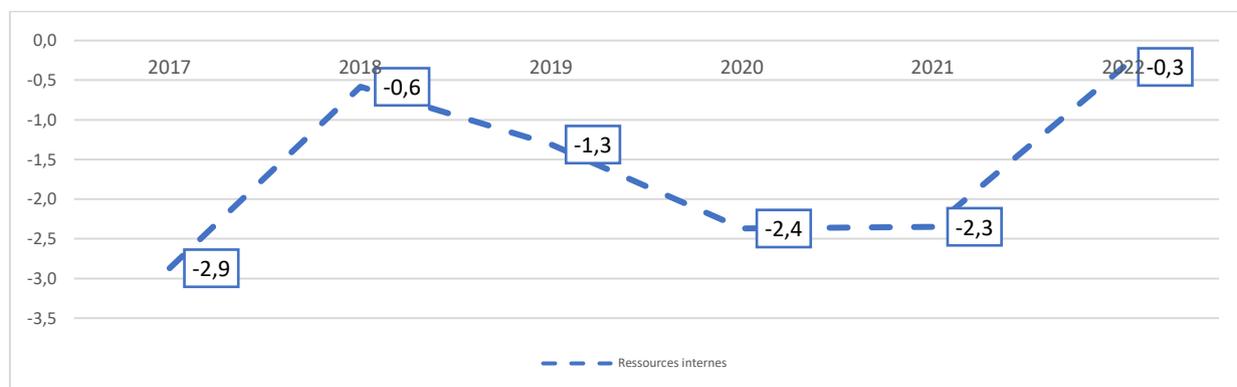
#### 1.1. Analyse rétrospective

##### 1.1.1 Coûts associés aux erreurs de prévisions de recettes publiques

Au cours de la période 2017-22, l'administration budgétaire a dû préparer deux lois de finances rectificatives par année, excepté l'année 2022. En cause, principalement, les dépenses supplémentaires de sécurité et les fluctuations de l'aide extérieure. Les moins-values des recettes publiques, ayant représenté environ, en moyenne, 2,0 % du PIB (coût moyen), ont également été la raison principale de la différence entre les estimations budgétaires initiales et les résultats effectifs (**voir, figure 1 en infra**).

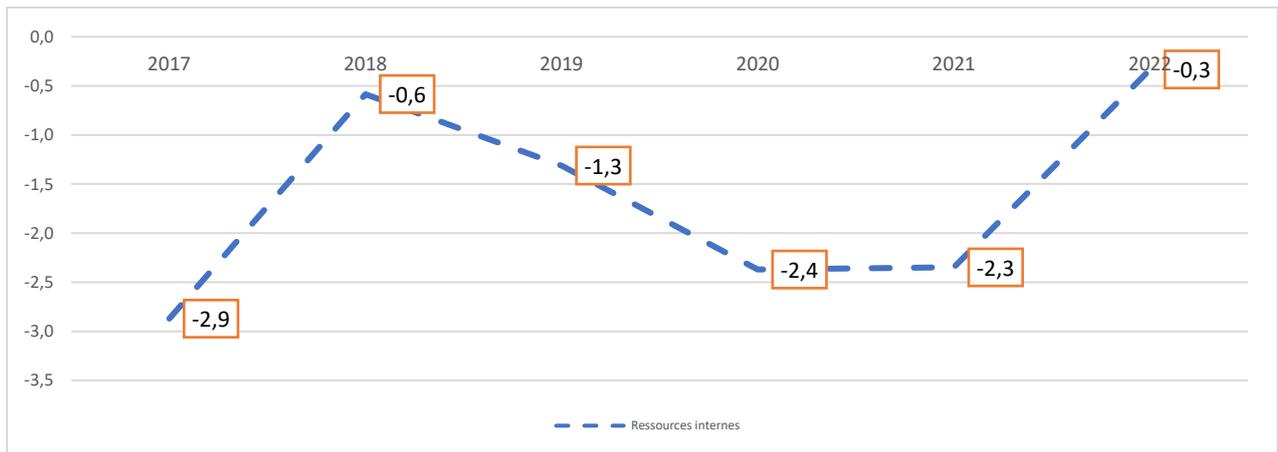
Ainsi, le manque de crédibilité des prévisions macrobudgétaires est un risque budgétaire important. En effet, comme susmentionné, l'écart entre les recettes réalisées et les prévisions des recettes a oscillé autour de -2,0 % du PIB au cours de la période 2017-2022, bien qu'amoindri en 2022. La surestimation structurelle des estimations de recettes du budget serait due à un fort optimisme quant à la capacité de mobilisation de celles-ci par les administrations fiscales, lors de la préparation des premières montures du budget. En effet, une analyse comparative des données par pays situe le taux moyen d'erreur entre les prévisions et réalisations des recettes publiques à un peu moins de 30,0%, alors que la règle voudrait bien que cette valeur soit située autour de 10,0% (**cf. normes PEFA**).

Graphique 5 : Ecarts entre réalisations et prévisions budgétaires de 2017 à 2022, en %



**Source :** auteurs, données DGB

Graphique 6 : Ecarts entre réalisations et prévisions budgétaires de 2017 à 2022, en % du PIB

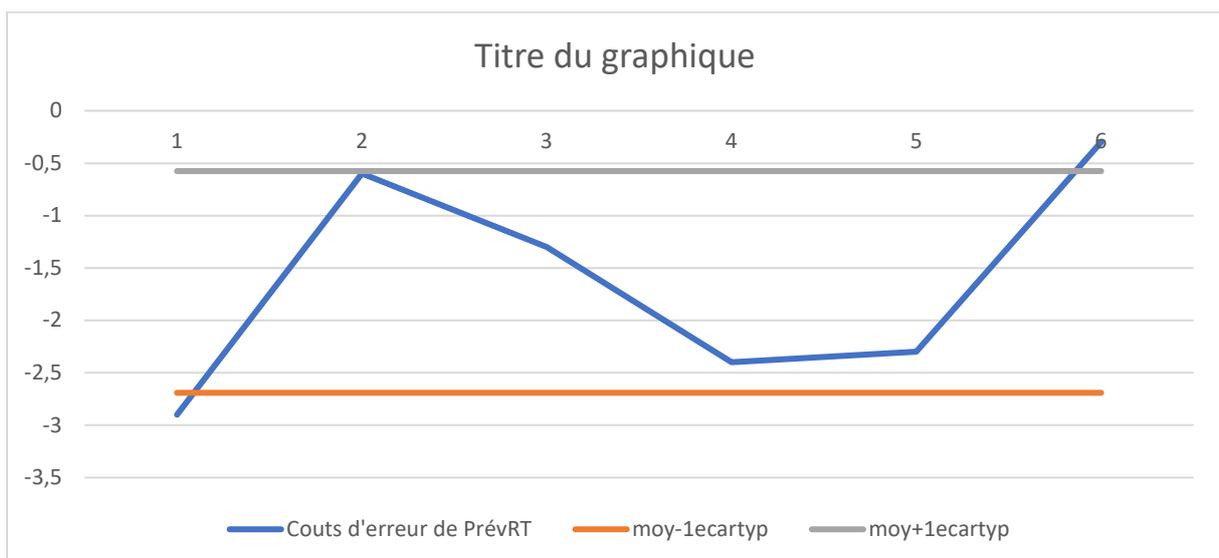


Source : auteurs, données DGB

### 1.1.2 Probabilité d'occurrence liées aux erreurs de prévisions de recettes publiques

Afin d'estimer une valeur de la probabilité de la survenue d'un risque lié à une erreur de prévision des recettes par rapport aux réalisations, il est retenu, sur la base des données existantes, un échantillon de six (06) ans sur l'historique des coûts associées (moins-values par rapport aux prévisions initiales des recettes). L'indicateur retenu est la valeur moyenne des pertes des recettes en % du PIB +/- un écart-type. Toute valeur se trouvant en extra de ce corridor informe sur une année de réalisation d'un choc d'erreur de prévision. Ainsi, comme on peut bien le voir sur la figure 2, ci-dessous, il est observé deux dépassements de l'amplitude de la moyenne des coûts +/- un écart-type, ce qui suppose une fréquence historique de 2/6, soit probabilité d'occurrence 33,33%.

Graphique 7 : Evolution des écarts entre réalisations et prévisions budgétaires en % du PIB (+/- un écart-type) entre 2017 et 2021



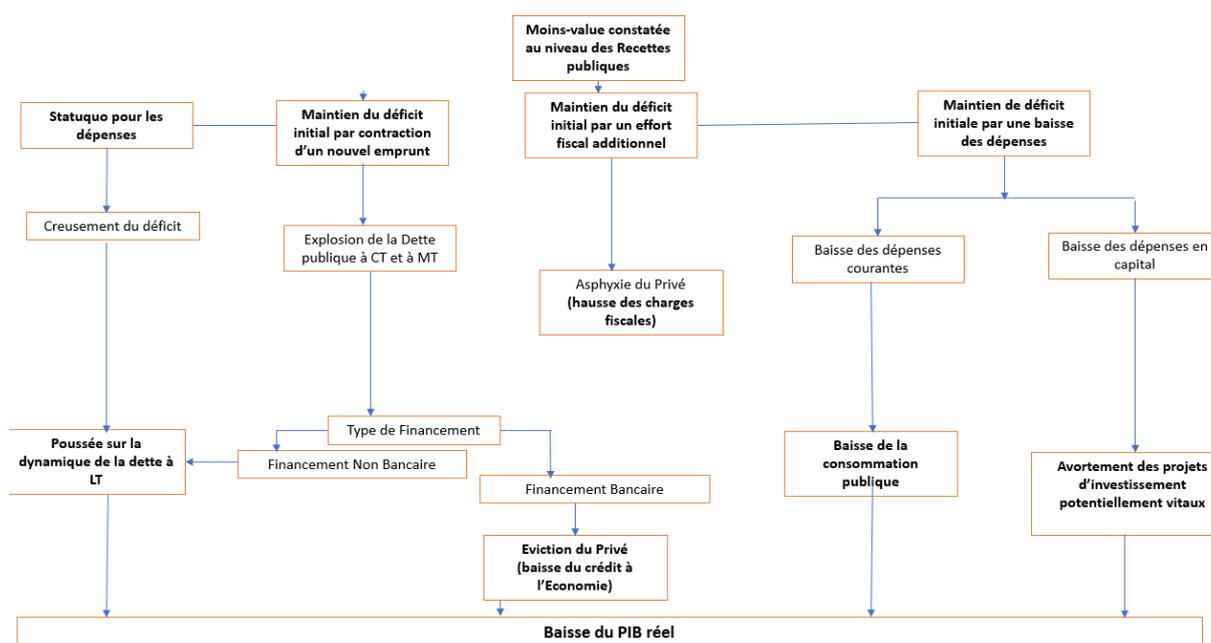
**Source :** auteurs, données DGB

On a ainsi les couples (probabilité d'occurrence, coût monétaire moyen) un couple (33,33% ; 1,6% PIB) pour erreurs entre les prévisions et réalisations des recettes publiques.

## 1.2. Canaux de transmission des risques de prévisions de recettes publiques

Le diagramme, ci-après, donne le schéma possible des canaux de transmission d'un choc d'une moins-value des recettes du fait d'erreurs de prévision plus ou moins importante sur une ou plusieurs années.

Graphique 8 : : canaux de transmission d'un choc d'une moins-value des recettes



**Source :** auteurs, données DGB

Ainsi, en cas de survenance d'un choc d'erreur de prévision induisant une baisse significative de recettes.

Trois (03) hypothèses pourraient être retenues sur les canaux de transmission dudit choc :

- *le creusement du déficit avec à terme la raréfaction des difficultés pour faire face aux urgences du pays, voire induisant la contraction d'une dette ;*
- *le maintien du déficit initial par un effort supplémentaire, avec à terme un risque d'asphyxie pour le secteur privé national, du fait d'un poids potentiellement important des charges fiscales ;*
- *le maintien du déficit initial par un ajustement budgétaire, qui procéderait par une coupure des dépenses courantes (baisse de la consommation publique, dont potentiellement le transfert en faveur des ménages) et/ou des dépenses en capital, avec le risque quasi-avéré d'un avortement de certains projets, pourtant éventuellement vitaux pour le pays ;*
- *le maintien du déficit initial par la contraction d'un nouvel emprunt pouvant à terme provoquer une explosion de la dette et compromettre la soutenabilité d'une croissance qualité à terme ;*

Pour les canaux identifiés pour la transmission de ce choc, il y'a, dans tout le cas de figures, des risques que la croissance économique perde les pieds, à court, à moyen ou long terme.

### 1.3. Analyse des résultats d'un choc sur les erreurs des prévisions de recettes publiques

#### 1.3.1 Valeurs des paramètres pour le calibrage du risque lié aux erreurs de prévision des recettes par rapport aux réalisations

Pour calibrer un choc de risque d'erreurs de prévision des recettes publiques, la méthode dites des scenarii été retenue. Ainsi, par rapport au scenario de base, les écarts observés sur les variables d'intérêt dans les scenarii de choc seront analysés. Pour ce calibrage, sur la base d'un historique récent (6 ans), la moyenne valeur moyenne a été calculée, ainsi que son écart-type. A partir de 2025 (1<sup>ère</sup> année du choc), une valeur de la perte moyenne « moins 1 écart-type », puis « moins 2 écart-types » a été déduite des montants des recettes globales observés chaque année et ce de façon permanente sur la période, respectivement pour les scenarii 1 et 2. Ces valeurs sont consignées dans **le tableau 1** ci-après :

Tableau 13 : valeurs des paramètres du calibrage d'un choc d'erreur de prévision des recettes (en % du PIB)

<b>Scénario 1</b>			
<b>Année</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>Baisse des recettes (%PIB)</b>	-3,1	-3,1	-3,1
<b>Scénario 2</b>			
<b>Baisse des recettes (%PIB)</b>	-4,1	-4,1	-4,1

Sources : auteurs, données DGB

#### 1.3.2 Analyse des résultats du choc

L'effet d'un choc de prévision d'erreur de prévision des recettes par rapport aux réalisations, d'année en année, sur la période sous revue se traduirait par :

➤ **Pour le scénario 1 :**

**Au niveau des finances publiques**, par une baisse des recettes se chiffrant 260,5 milliards en moyenne sur la période, creusant ainsi le déficit initial de 2,2 pp par rapport au scenario de base et représenter une contre-performance en termes d'effort fiscal (-1,4 pp du ratio des recettes sur le PIB) ;

**Au niveau du secteur réel**, cette situation se manifesterait par une contraction du ratio de l'épargne publique en pourcentage des investissements publics (-10,0 pp) et du revenu nominal des ménages (-0,4 pp) en lien avec la baisse des dépenses de transferts en faveur des ménages.

**Au niveau de la BDP**, l'effet du choc générerait un reflux des transferts au profit des administrations publiques de 53,0 milliards en moyenne sur la période, en lien avec la diminution des dons.

**Au niveau de la SMI**, les avoirs extérieurs nets connaîtraient une diminution d'égal montant que la moins-value observée au niveau des transferts au profits des administrations publiques (-53, 0 milliards).

➤ **Pour le scénario 2 :**

**Au niveau des finances publiques**, par une baisse des recettes se chiffrant 286,7 milliards en moyenne sur la période, creusant ainsi le déficit initial de 2,4 pp par rapport au scénario de référence et agir négativement sur l'effort de mobilisation fiscale (-1,7 pp du ratio des recettes sur le PIB) ;

**Au niveau du secteur réel**, cette situation impliquerait une baisse du ratio de l'épargne publique en pourcentage des investissements publics (-11,0 pp) et du revenu nominal des ménages (-0,4 pp) en lien avec la baisse des dépenses de transferts en faveur des ménages consécutive au reflux des recettes totales.

**Au niveau de la BDP**, l'effet du choc induirait un gap des transferts au profit des administrations publiques de 53,0 milliards en moyenne sur la période, en liaison avec la contraction des dons.

**Au niveau de la SMI**, les avoirs extérieurs ressentiraient les effets de la moins-value enregistrée au niveau des transferts en faveur des administrations publiques (-53, 0 milliards).

#### 1.4. Mécanisme de mitigation pour le risque d'erreur de prévision des recettes

La mobilisation des ressources est très faible ces dernières années. Dans ce contexte, la diversification de l'économie reste le palliatif idéal pour réduire l'influence négative des recettes publiques sur l'économie. Cette diversification passerait par l'exploitation d'autres potentialités dont regorge le pays.

D'autres recettes de mesures de Mitigation portent sur les éléments de gestion suivants :

- Un suivi de la performance des entités ;
- Diversification de l'assiette fiscale ;
- Contrats de performance.

#### **Autres attitudes à adopter pour asseoir des prévisions réalistes des recettes**

##### **Ex ante :**

- *Une prévision centrale - ni optimiste ni pessimiste ;*
- *Basée sur les dernières informations disponibles ;*
- *Tenant compte de tous les paramètres politiques pertinents ;*
- *Transparent sur les hypothèses et les jugements ;*
- *Comparaison avec d'autres prévisions.*

##### **Ex post :**

- *Erreur la plus petite possible compte tenu des informations disponibles ;*
- *Sources d'erreur évaluées pour éclairer les prévisions futures et les réponses politiques ;*

*Pas de biais systématique, c'est-à-dire pas de persistance de l'erreur.terme.*

## li. Risques liés à l'incertitude et à la fluctuation de l'aide extérieure

### 2.1. Analyse rétrospective

Les retards et fluctuations des appuis financiers des bailleurs, en prêts et en dons, sont aussi source non négligeable de volatilité budgétaire. Le coût d'un tel événement est d'autant plus important qu'il peut coûter un investissement vital au pays, par l'arbitrage budgétaire auquel il obligerait l'Etat s'il se manifeste. A terme, il pourrait même conduire à l'asphyxie de l'économie ou agir sur la dynamique de la dette, par la contraction d'emprunts beaucoup plus coûteux.

### 2.1.1. Coût monétaire moyen des fluctuations des appuis extérieurs

Au cours de la période 2017-2022, les budgets ont largement surestimé les recettes provenant des dons et des prêts au titre des projets (cf. **tableau 1, en infra**). Les décaissements au titre des emprunts budgétaires sont par contre structurellement sous-estimés. Au cours cette période, il est observé des gaps respectifs, en moyenne annuelle, de 1,2% du PIB pour les dons projets et 1,5% pour les emprunts projets du PIB, par rapport aux prévisions initiales.

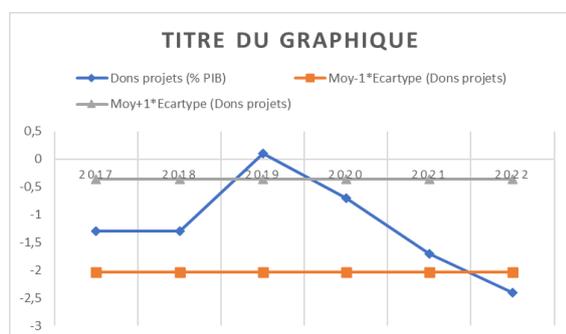
La matérialisation d'un tel risque pourrait donc astreindre les Autorités à un ajustement budgétaire douloureux, pouvant constituer une pression explosive sur la dette de l'Etat ou conduire à l'asphyxie de l'économie par l'éviction du secteur privé, quand il n'induit pas un effort fiscal supplémentaire. Il pourrait également, tout simplement, conduire à l'avortement d'un bon nombre des projets, pourtant vitaux pour le pays.

Tableau 14 :: Ecarts entre prévisions et réalisations de l'aide extérieure, 2017-2022 (en % du PIB)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Dons projets et legs	-1.3	-1.3	0.1	-0.7	-1.7	-2.4	-1.2
Emprunts projets	-1.9	-1.6	-0.6	-0.4	-2.2	-2.3	-1.5
Emprunts budgétaires	0.5	0.2	0.7	3.6	0.7	1.7	1.2

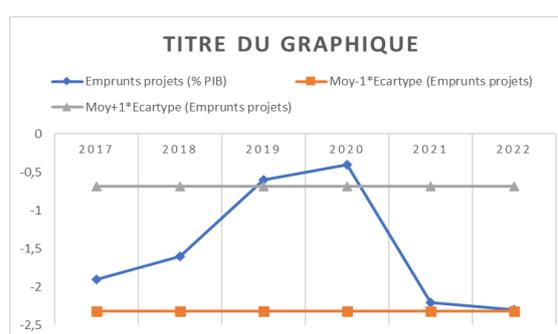
Source: Projets de loi de règlement.

**Graphique1** : Ecarts de prévision réalisation +/- un écart type (Dons projets)



**Source** : auteurs, données DGB  
données DGB

**Graphique2** : Ecarts de prévision réalisation +/- un écart type (Emprunts projets)



**Source** : auteurs,

### 2.1.2. Probabilité d'occurrence des fluctuations des appuis extérieurs

En considérant une série des coûts en % du PIB nominal des fluctuations des appuis extérieurs (ici, dons et emprunts projets), on peut parvenir à déterminer la probabilité

d'occurrence de ces événements sur la période 2017-2022 (échantillon disponible). Ainsi, en considérant un corridor (moyenne des coûts sur la période +/-un écart-type), aussi bien pour les dons que pour les emprunts, on observe deux (02) dépassements sur chacun des graphiques, le 1<sup>er</sup> en 2019 et le 2<sup>nd</sup> en 2022 pour les dons et le 1<sup>er</sup> en 2019 et le 2<sup>nd</sup> en 2020 pour les emprunts. Sur cette base, il est donc déduit une occurrence d'une fois chaque trois (03) ans (2/6), soit une probabilité d'occurrence de 33,33%. On a ainsi les couples (prob d'occurrence, coût monétaire moyen) de **(33,33% ; 1,2% PIB)** et **(33,33% ;1,5% du PIB)** respectivement pour les dons projets et emprunts projets.

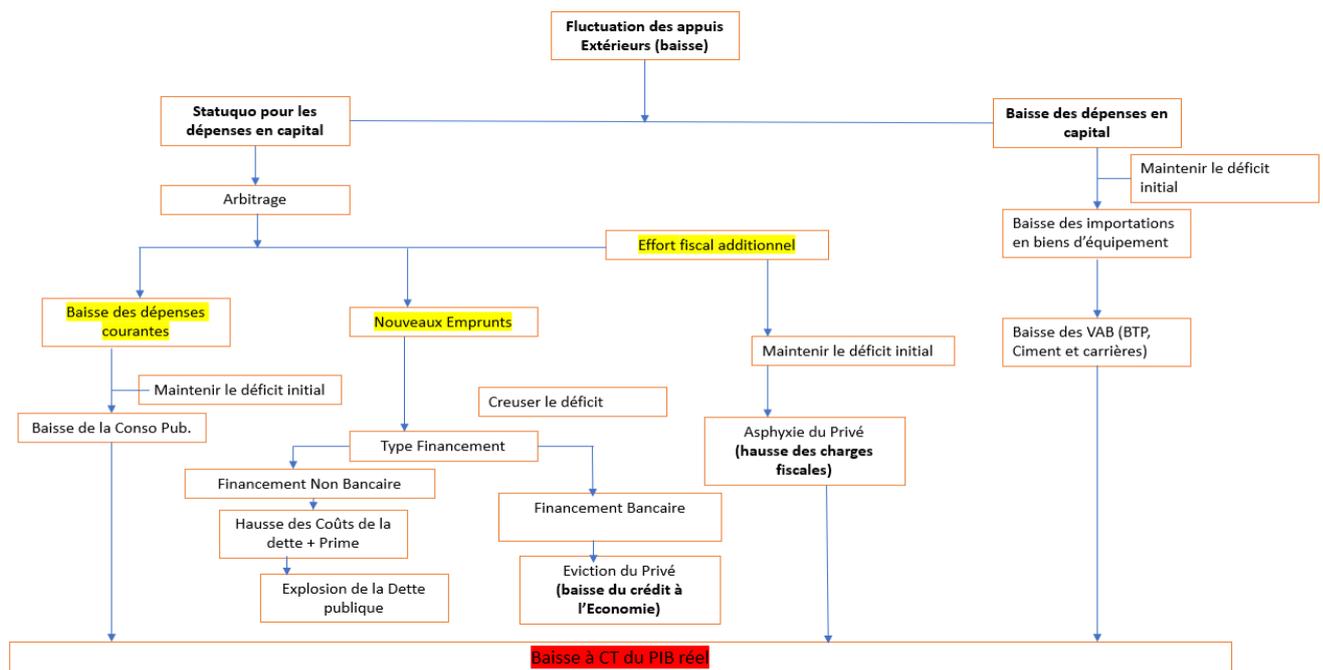
## **2.2. Canaux de transmission des effets d'une fluctuation des appuis extérieurs**

Comme ci-haut évoqué, les fluctuations (à la baisse) des appuis extérieurs peuvent conduire à des véritables perturbations de l'économie, à commencer par les finances publiques. Pour identifier les canaux de transmission pour ces fluctuations, on peut retenir les hypothèses ci-après :

- a) *Faire un aménagement budgétaire pour garder inchangées les dépenses d'équipement (on pourrait opérer une coupure sur les dépenses courantes) pour maintenir le déficit initial ;*
- b) *Contracter des nouveaux emprunts, ce qui pourrait bousculer la dynamique de la dette à la hausse ;*
- c) *Accepter la baisse les dépenses en capital, faire avorter des projets potentiellement vitaux ;*
- d) *Faire l'option d'un effort fiscal supplémentaire pour garder constantes les dépenses en capital.*

*Comme corolaire pour chacun des choix opérés, on peut résumer les canaux de transmission par le diagramme ci-dessous :*

Graphique 9 : canaux de transmission



Tel que décrit par le diagramme déclinant les canaux de transmission d'un choc des fluctuations des appuis extérieurs (hypothèse d'une baisse des dons et emprunts projets) ci-dessus, lorsque l'Etat opte pour un réaménagement budgétaire par une opération de coupure des dépenses courantes ou d'un effort fiscal additionnel pour garder inchangées les dépenses en capital (statuquo) et maintenir le déficit budgétaire initial, deux (02) résultats sont possibles :

Induire à la baisse la consommation publique et à terme le PIB réel à court terme ;

Ou engendrer une asphyxie du secteur privé par une augmentation potentiellement anormale des charges fiscales pour les entreprises, avec à terme une contraction d'activité.

Toutefois, si l'Etat arbitre en la faveur des nouveaux emprunts, il pourrait, sans creuser son déficit initial, créer une poussée importante sur la dette, les coûts de celle-ci devenant plus onéreux pour les bailleurs, à défaut d'évincer le secteur privé selon que la source des nouveaux financements soit non bancaire ou bancaire.

Mais, si l'Etat choisit de l'option d'un arbitrage pour minorer les dépenses en capital (baisse), ceci se traduirait par une contraction d'abord des importations des biens d'équipement puis la baisse de la valeur ajoutée des différentes branches qui en dépendent en termes de transferts comme consommation intermédiaires. Ainsi, on pourrait constater une contraction de l'activité au niveau des branches BTP ; carrières et ciment. Cette contraction de valeurs ajoutées sectorielles se manifesterait in fine par une baisse du rythme de l'activité globale.

### 2.3. Analyse de résultats d'un choc de fluctuation des Appuis extérieurs

Pour analyser les résultats de la survenance d'un choc sur les appuis extérieurs (ici, dons projets et emprunts projets), la méthode dite des scenarii a été retenue. Il est ainsi établi deux (02) scenarii dont les écarts sont analysés par rapport au scénario central. Comme un indicateur, il a été fait l'hypothèse d'une baisse équivalente à la

moyenne des coûts (gap des appuis par rapport aux premières prévisions) moins 1 écart-type pour le premier scénario, puis moins 2 écarts-types. Le choc est maintenu de façon permanente sur la période de simulation (2025-2027).

### 2.3.1. Valeur des paramètres retenus pour le calibrage du choc

Tableau 15: Valeur des paramètres retenus pour le calibrage du choc Scénario 1

<b>Scénario 1</b>			
<b>Année</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>Baisse des Dons Projets (%PIB)</b>	-2,0	-2,0	-2,0
<b>Baisse Emprunts projets (%PIB)</b>	-2,3	-2,3	-2,3

*Source* : auteurs, données DGB

Tableau 16: Valeur des paramètres retenus pour le calibrage du choc Scénario 2

<b>Scénario 2</b>			
<b>Année</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>Baisse des Dons Projets (%PIB)</b>	-2,9	-2,9	-2,9
<b>Baisse Emprunts projets (%PIB)</b>	-3,1	-3,1	-3,1

*Source* : auteurs, données DGB

### 2.3.2. Résultats de simulation d'impact d'un choc sur les fluctuations des appuis extérieurs

L'effet d'un cumul d'une baisse des appuis extérieurs (dons et emprunts projets) se traduirait par :

#### Pour le scénario 1

**Au niveau du secteur réel**, une contraction de la croissance globale de l'activité économique de **0,9 pp** en moyenne sur la période par rapport au scénario central, induisant une baisse 3,2 pp du ratio investissement publics en % du PIB. Du côté de l'offre, cette situation entraînerait une contraction de l'activité du secteur secondaire de 2,1 pp en moyenne, dont les branches BTP (-8,1 pp), carrières (-8,1 pp) et Ciment (-8,1 pp).

**Au niveau des finances publiques**, par un reflux des dépenses sur ressources extérieures d'en moyenne 628,4 milliards sur la période.

**Au niveau de la BDP**, par une diminution des importations des biens et services de 211,2 milliards en moyenne, sur fond essentiellement de la baisse des importations des biens d'équipement 158,7 milliards sur la période.

**Au niveau de la situation monétaire**, les créances sur les autres secteurs connaîtraient, en moyenne, un repli de 0,1% du PIB.

#### Pour le scénario 2

**Au niveau du secteur réel**, la croissance globale de l'activité économique connaîtrait une baisse de **1,2 pp** en moyenne sur la période par rapport au scénario de base, traduisant un repli de 4,4 pp du ratio investissement publics en % du PIB. Du côté de l'offre, cette situation entraînerait une contraction de l'activité du secteur secondaire de 2,1 pp en moyenne, dont les branches BTP (-11,4 pp), carrières (-11,4 pp) et Ciment (-11,4 pp).

**Au niveau des finances publiques**, par un reflux des dépenses sur ressources extérieures d'en moyenne 867,5 milliards sur la période, creusant ainsi le déficit de 0,3 pp sur la période.

**Au niveau de la BDP**, par une diminution des importations des biens et services de 258,0 milliards en moyenne, sur fond essentiellement de la baisse des importations des biens d'équipement sur la période.

**Au niveau de la situation monétaire**, les créances sur les autres secteurs connaîtraient, en moyenne, un repli de 0,1% du PIB.

**Tableau : Mesures de mitigation**

<b>Risques</b>	<b>Mesures de mitigation</b>
<i>Risques liés aux catastrophes naturelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place d'un Plan National de Contingence qui mettra en place une stratégie efficace de réponse aux catastrophes déclinée en actions synergiques et coordonnées. Cet outil est appelé à jouer un rôle de premier plan dans le processus de gestion des catastrophes ;</li> <li>➤ Mise en œuvre de la CDN révisée, des plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques et les plans d'anticipation et de riposte aux catastrophes naturelles ;</li> <li>➤ Poursuite des actions de sécurisation et d'intensification de la production agrosylvopastorale et halieutique ainsi que la petite irrigation.</li> </ul>
<i>Risques budgétaires liés à la dette publique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en place une stratégie d'endettement permettant de limiter et d'atténuer les risques liés à l'évolution des taux d'intérêt variable,</li> <li>➤ Mener une gestion active du risque de taux de change par des opérations de couverture ;</li> <li>➤ Prioriser pour un endettement multilatéral et bilatéral concessionnel et semi concessionnel</li> <li>➤ Permettre de résorber cette spirale d'endettement non maîtrisée et asseoir une solution pérenne, il convient d'envisager le recensement de celle-ci, évaluer son stock et procéder à son apurement progressif</li> </ul>
<i>Risques liés à l'exploitation du pétrole</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Diversifications des produits d'exportations et des partenaires ;</li> <li>➤ Transformations sur place des matières premières</li> <li>➤ La captation du contenu local</li> </ul>
<i>Risques macroéconomiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vente des produits à prix modéré et distribution gratuite des vivres à court terme ;</li> <li>➤ Renforcement de la production agricole</li> <li>➤ Facilités aux entreprises</li> <li>➤ Transformation et consommation des produits locaux.</li> <li>➤ Diversification des sources de financement</li> </ul>

<i>Instabilité sociopolitiques et institutionnelle</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Promotion de la bonne gouvernance</li> <li>➤ Maintien du dialogue constant entre les couches sociopolitiques.</li> <li>➤ Renforcement du cadre institutionnel pour une meilleure coordination des acteurs</li> </ul>
<i>Non-respect des engagements liés aux Partenariat Public Privé (PPP)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développement d'expertises en matière de gestion et de partage des risques.)</li> <li>➤ Adopter des lois prenant en compte des procédures standards d'attribution des marchés publics et de bon reportage en matière d'analyse de la viabilité de la dette et du cadre budgétaire</li> </ul>

## Conclusion

Le Niger s'est engagé depuis quelques années dans la mise en œuvre des réformes traduisant sa volonté de renforcer la transparence budgétaire. Cet engagement nécessite l'amélioration et la modernisation de la gestion des finances publiques, notamment avec la prise en compte des risques susceptibles de faire dévier la trajectoire de la soutenabilité budgétaire.

Le présent Document de Déclaration sur les Risques Budgétaires (DDRB) s'inscrit dans le cadre de l'identification et de l'évaluation des risques pouvant entraver la bonne exécution de la loi des finances 2025 en vue d'assurer une bonne mise en œuvre de la politique économique et sociale du Gouvernement.

Les risques budgétaires analysés sont classés en trois (03) catégories, ils concernent les risques budgétaires macroéconomiques, spécifiques et institutionnels.

L'analyse des risques budgétaires macroéconomiques s'est focalisée sur les risques relatifs à l'exploitation du pétrole et au retrait du Niger de la CEDEAO. Cette analyse permet de prévenir les risques d'une potentielle déviation du prix et de la production pétrolière et renforcer les capacités de l'administration en matière de gestion efficace et transparente des finances publiques.

Les risques budgétaires spécifiques ont porté sur les risques liés aux catastrophes naturelles, à la dette publique, aux entreprises publiques et au partenariat public privé.

En ce qui concerne les risques budgétaires institutionnels, l'analyse a porté sur la crédibilité des prévisions des recettes budgétaires, l'incertitude et la fluctuation des appuis extérieurs.

L'analyse de l'évaluation des risques identifiés sur l'économie nigérienne et la prise en compte des mesures de mitigation proposées, permettront au Niger de renforcer les réformes engagées pour assainir davantage les finances publiques et renforcer la confiance des investisseurs

A travers l'élaboration de la Déclaration des risques budgétaires, le Niger entend prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de garantir par la politique budgétaire mieux maîtrisée, la bonne mise en œuvre de la politique de développement économique et social et améliorer ainsi le bien-être des populations, tout en assurant la soutenabilité budgétaire.